

Les nombreux visages de la mondialisation

***- Perspectives d'un ordre mondial
plus juste et plus humain -***

*Etude réalisée par le groupe d'experts "Economie mondiale
et éthique sociale" ainsi que par les oeuvres religieuses
Adveniat, Caritas international, Misereor, missio Aix-la-
Chapelle, missio Munich et Renovabis*

*Edité par le Groupe de travail
scientifique pour les questions de
l'Eglise universelle de la
Conférence épiscopale allemande*

Les nombreux visages de la mondialisation

***- Perspectives d'un ordre mondial
plus juste et plus humain -***

*Etude réalisée par le groupe d'experts "Economie mondiale
et éthique sociale" ainsi que par les oeuvres religieuses
Adveniat, Caritas international, Misereor, missio Aachen,
missio München et Renovabis*

*Edité par le Groupe de travail
scientifique pour les questions de
l'Eglise universelle de la
Conférence épiscopale allemande*

Les nombreux visages de la mondialisation, perspectives d'un ordre mondial plus juste et plus humain. Cette étude, réalisée par le groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale" et par les oeuvres religieuses Adveniat, Caritas international, Misereor, missio Aachen, missio München et Renovabis, est éditée par le Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Eglise universelle de la Conférence épiscopale allemande

Bonn, mars 2000

ISBN 3-932535-41-3 (Deutsche Kommission Justitia et Pax -
Commission allemande Justice et Paix)

L'ouvrage est disponible auprès de la Zentralstelle Weltkirche
der Deutschen Bischofskonferenz, Kaiserstrasse 163, D-53113 Bonn
Tél. 0228/103-288, Fax 0228/103-335

Sommaire

Préface	9
1. Introduction.....	11
1.1 Perception ambivalente de la mondialisation.....	11
1.2 Définition des termes et de leurs contenus	12
1.3 Finalités et méthodologie de l'étude	14
2. Manifestations et causes de la mondialisation.....	16
2.1 Mondialisation de l'économie.....	16
2.1.1 Augmentation des capacités de production mondiales	16
2.1.2 Croissance du commerce mondial	17
2.1.3 Croissance des investissements directs et du nombre d'accords de coopération entre entreprises.....	18
2.1.4 Intégration des mouvements internationaux de capitaux.....	19
2.1.5 Déséquilibres régionaux de la mondialisation	20
2.2 Dimension socioculturelle de la mondialisation.....	21
2.2.1 Le modèle de la civilisation occidentale	21
2.2.2 La communication, élément essentiel de la mondialisation.....	23
2.2.3 La mobilité des hommes.....	24
3. Répercussions de la mondialisation	25
3.1 Répercussions économiques	25
3.1.1 Répercussions de la mondialisation sur les marchés commerciaux....	25
3.1.2 Répercussions de la mondialisation sur les marchés financiers	27
3.1.3 Répercussions de la mondialisation sur les marchés du travail.....	29
3.2 Répercussions écologiques de la mondialisation	31
3.2.1 Bénéfices et déficits écologiques.....	31
3.2.2 Diffusion des schémas de production et de consommation occidentaux.....	34
3.3 Répercussions socioculturelles de la mondialisation.....	35
3.3.1 Le pluralisme, conséquence de la mondialisation.....	35
3.3.2 Les particularismes, mouvements d'opposition à la mondialisation ...	36
3.3.3 Les communautés religieuses en tant qu'acteurs mondiaux.....	37
3.4 Répercussions de la mondialisation sur la politique.....	38
3.4.1 Déclin et mutations de l'influence exercée par la politique nationale.....	39
3.4.2 Dégradation de la démocratie nationale et faiblesses de la politique internationale.....	39
3.4.3 Emergence d'une société civile internationale	40
4. La mondialisation, ensemble de défis pour les religions et l'Eglise	42
4.1 Coresponsabilité du modelage de la mondialisation	43
4.2 L'Eglise universelle, communauté d'acquisition de connaissances.....	44
4.3 Mission et vocation des oeuvres religieuses	46

5. Fondements d'une réflexion éthicosociale	47
5.1 Références éthicosociales	48
5.2 Modelage éthiquement défendable de la mondialisation	52
6. Actions possibles	54
6.1 Domaines politiques	54
6.1.1 Ordre juridique et politique de sécurité internationaux.....	55
6.1.2 Responsabilité propre de la politique économique et sociale.....	55
6.1.3 Réforme de l'ordre économique mondial et du système financier international.....	58
6.1.4 Politique écologique mondiale.....	60
6.2 Les acteurs	61
6.2.1 Les Etats nationaux et les communautés d'Etats.....	61
6.2.2 Les entreprises transnationales	62
6.2.3 La société civile internationale	64
6.3 Possibilités d'action de l'Eglise et de ses oeuvres.....	64

Informations succinctes sur
l'éditeur et les auteurs de l'étude

L'éditeur

Le **Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Eglise universelle** a été institué par la Commission des questions de l'Eglise universelle de la Conférence épiscopale allemande. Ce groupe de travail réunit des professeurs de différents horizons disciplinaires. Il a pour tâche de traiter scientifiquement les questions relevant de la responsabilité de l'Eglise allemande envers l'Eglise universelle.

Les auteurs de l'Etude

Le groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale" est une instance spécialisée au sein du Groupe de travail scientifique chargé par la Conférence épiscopale allemande des questions de l'Eglise universelle. Il a été constitué en 1989 pour conseiller les institutions de l'Eglise catholique sur les questions du développement de l'économie mondiale. Tant par ses objectifs que par les personnalités qui le composent, ce groupe cherche à établir un lien entre la connaissance de l'économie et celle de l'éthique sociale.

Membres du groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale"

1. Prof. Dr. Georg **Cremer**, professeur suppl. à l'Université de Fribourg-en-Brigau, secrétaire général de l'association Deutscher Caritasverband dans cette ville
2. Dr. Bernhard **Emunds**, Institut Oswald-von-Nell-Breuning, Francfort-sur-le-Main
3. Prof. Dr. Bernhard **Fraling**, professeur émérite de théologie morale à l'Université de Wurtzbourg, président du Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Eglise universelle de la Conférence épiscopale allemande

4. Prof. Dr. Egon **Görgens**, professeur d'économie politique à l'Université de Bayreuth
5. Prof. Dr. Hans-Rimbert **Hemmer**, professeur d'économie politique et de recherche sur les pays en développement à l'Université de Giessen
6. Prof. Dr. Paul **Kevenhörster**, professeur de sciences politiques à l'Université de Münster
7. Dr. Hans-Joachim **Krekeler**, directeur d'études à la faculté d'agronomie de l'Université de Bonn
8. M. Clemens **Kronenberg**, collaborateur de l'oeuvre épiscopale Misereor, Aachen
9. Dr. habil. Gerhard **Kruip**, directeur de l'Académie catholique chargée des questions de la jeunesse, Odenthal
10. Prof. Dr. Johannes **Müller** SJ (président), professeur de sciences sociales et de politique du développement à l'Institut universitaire de philosophie de München
11. M. Ulrich **Pöner**, secrétaire général de la Commission allemande Justitia et Pax, Bonn
12. Dr. Rolf **Schumacher**, collaborateur du Comité central des catholiques allemands (ZdK), Bonn
13. Prof. Dr. Joachim **Wiemeyer**, professeur d'éthique sociale à la faculté de théologie catholique de l'Université de la Ruhr à Bochum

Collaborateur scientifique : DDr. Johannes **Wallacher**

Directeur administratif du groupe de travail scientifique : Dr. Hans-Gerd **Angel**

Les oeuvres religieuses étaient représentées par les personnalités suivantes :

Adveniat :	Dr. Christoph Lienkamp
Caritas international :	Prof. Dr. Georg Cremer
Misereor :	Dr. Reinhard Hermle
missio Aachen :	Dr. Josef Estermann
missio München :	P. Dr. Othmar Nogler OFMCap
Renovabis :	Dr. Gerhard Albert

PREFACE

Les chrétiens se préparent à célébrer la fête de l'Année Sainte, l'an 2000. Ils rappellent à nos esprits la rédemption en Jésus Christ. "Jésus Christ est le même hier et aujourd'hui, il le sera à jamais" (He 13,8). Cette phrase directrice présidera l'année à venir.

Les changements d'époque nous invitent à marquer un temps d'arrêt et à réfléchir. Qu'avons-nous atteint? Quelles tâches nouvelles nous attendent? Le 21ème siècle approche, avec dans son sillage de gigantesques défis, dont celui - et non des moindres - de la mondialisation. Ce terme soulève toute un ensemble de questions. Que signifie-t-il au juste? L'inquiétude et la peur qu'il engendre sont-elles justifiées? Quelles répercussions le processus de mondialisation a-t-il sur les plus pauvres d'entre les pauvres?

Comme le souhaitaient les évêques allemands, les oeuvres religieuses de bienfaisance ont décidé d'élaborer - conjointement au groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale" qui avait été constitué dans le cadre de la Commission X, commission des questions de l'Eglise universelle au sein de la Conférence épiscopale allemande - une étude scientifique sur le thème "Mondialisation".

L'étude ici présentée voudrait faire connaître au public les questions et inquiétudes, particulièrement, des partenaires de l'Eglise dans un monde Uni et servir de porte-parole aux intérêts d'une justice sociale mondiale. Cette étude ne se veut pas une prise de position définitive mais une contribution au débat sur ce thème. Elle souhaite présenter des réflexions et des propositions sur les façons dont le processus de mondialisation, dans un cadre politique approprié, pourrait se laisser piloter afin qu'il serve les êtres humains.



Franz Kamphaus – Evêque de Limbourg
Président de la Commission X
Questions de l'Eglise universelle
de la Conférence épiscopale allemande

1. Introduction

1.1 Perception ambivalente de la mondialisation

De nos jours, le terme de "mondialisation" se retrouve dans toutes les conversations et y provoque des réactions très différentes les unes des autres. D'une part l'on associe à ce mot à la mode des attentes pour ainsi dire euphoriques en ce qui concerne la coopération et la solidarité mondiales, le niveau de vie et la paix dans le monde entier. On voit dans le processus de la mondialisation la plus grande chance qui se soit offerte, ces dernières années, de transporter les progrès de l'humanité jusque dans les contrées les plus reculées de la Terre et d'en faire profiter tous les hommes. Mais d'autre part ce mot éveille des craintes diverses, en particulier celle d'un darwinisme social et d'une culture unique à l'échelle mondiale. Pour maints habitants des pays industrialisés, la mondialisation est synonyme de chômage, de perte des acquis sociaux et de destruction de l'environnement. L'intégration croissante, dans l'économie mondiale, des pays du tiers-monde et, en Europe de l'Est, des pays en voie de transformation, le durcissement de la lutte concurrentielle qu'elle entraîne, sont bien souvent ressentis comme une menace. Surtout dans les pays en développement, la notion de mondialisation s'est substituée en maints endroits à celle de dépendance issue des années soixante-dix : ces pays imputent fréquemment à la mondialisation la responsabilité de leurs inquiétudes et de leurs problèmes. De surcroît, on craint en de nombreuses régions du monde l'impérialisme culturel occidental qui s'étend sans respecter ni les autres cultures, ni les autres valeurs.

Toutes les opinions sur la mondialisation - elles couvrent toute la gamme imaginable, depuis la glorification jusqu'à la diabolisation - sont des appréciations formées à partir d'expériences personnelles différentes qui, prises comme affirmation d'ensemble, ne sont que très conditionnellement corroborées par les faits. Cela vient, et ce n'est pas la moindre des raisons, du manque fréquent de clarté dans la définition de la notion de mondialisation, raison pour laquelle on peut faire appel à elle pour expliquer différents développements. Et pourtant, les évolutions économiques que les personnes concernées jugent à bon droit comme négatives ne sont pas toutes imputables à la mondialisation. Bien souvent, la cause principale de leur critique réside dans des facteurs internes tels que des structures de production défavorables, un système politique et administratif entaché de carences, des gouvernants incompetents ou des mesures socio-

économiques et politiques inadaptées, dont la mondialisation vient souvent amplifier considérablement les répercussions négatives.

Une analyse objective n'en revêt donc que plus d'importance, pour faire ressortir les interactions des facteurs et pour déterminer le plus exactement possible les opportunités comme les risques offerts par la mondialisation. Seule une telle analyse permet d'espérer que ce processus si dynamique et aux strates si nombreuses s'organisera avec un maximum de justice humaine. Etant donné que les avis divergent tant sur les répercussions du processus de mondialisation que sur son importance et sa portée, il faut commencer par jeter la lumière sur la signification des termes.

1.2 Définition des termes et de leurs contenus

Jusqu'à présent, on employait des termes comme internationalisation et "transnationalisation" pour désigner les activités économiques, politiques et sociales qui débordaient des frontières nationales. Le phénomène de la mondialisation s'en distingue, même si la discussion publique confère fréquemment à ces termes des significations identiques. Les différences portent aussi bien sur les concepts et les principaux acteurs que sur les conséquences pour les sociétés parties prenantes. Tandis que *l'internationalisation* en général décrit les relations destinées à accroître la perméabilité des frontières nationales sans remettre en question l'Etat national lui-même, la *"transnationalisation"* se réfère à des processus qui conduisent à la mise en place d'institutions comme les Nations Unies ou l'Union Européenne, ou d'acteurs comme les entreprises transnationales soumises à plusieurs régimes nationaux à la fois.

A la différence des deux termes qui précèdent, la *mondialisation* décrit une concentration et une accélération des interactions internationales qui, de facto ou suivant les possibilités, ont la faculté de former entre tous les individus, les institutions et les Etats, un réseau à la structure complexe faite de dépendances mutuelles et bien souvent déséquilibrées. Les Etats nationaux et leurs marges de manoeuvre restreintes ont cessé de constituer le point de référence primaire de cette évolution. Le monde entier ou au moins d'assez importantes régions du monde le constituent, où résident des institutions internationalisées. La mondialisation est un processus complexe aux facettes multiples. Elle pénètre de manière apparemment irréversible tous les domaines de l'existence ; elle est

devenue une réalité quotidiennement vécue. Elle présente des traits économiques, écologiques, socio-culturels et politiques dont les interactions sont visibles. On ne pourra par conséquent comprendre la dynamique des processus de mondialisation que si l'on garde toujours conscient à l'esprit qu'il s'agit de processus pluriels. D'une part ces évolutions ont lieu dans chaque pays à des vitesses différentes, avec une portée et une profondeur d'impact variables. D'autre part, elles s'accompagnent elles-mêmes d'un grand nombre de processus souvent antagonistes.

La plupart du temps, on considère la mondialisation comme un phénomène en premier lieu économique. L'économie, les marchés financiers et la technologie opèrent de plus en plus hors de portée des législations nationales. Ce sont par conséquent de plus en plus les entreprises transnationales qui en tant qu'actrices mondiales orchestrent l'économie planétaire. A cela vient s'ajouter la libéralisation du commerce mondial dans pratiquement tous les domaines. Tout ceci éveille l'espérance de créer, en utilisant efficacement des ressources restreintes et aussi en produisant des biens moins chers, des conditions de vie meilleures pour tout le monde, donc d'en faire aussi profiter les pauvres.

Un autre processus accompagne étroitement la mondialisation : la diffusion des valeurs et modèles occidentaux, ce qui à maints égards a réduit les différences culturelles entre les régions du monde. Les médias et moyens de communication modernes, mais aussi les exportations, véritable matérialisation des idées, et le tourisme florissant diffusent quotidiennement, partout dans le monde, le mode de vie occidental, et éveillent partout en même temps l'envie d'un développement qui permette de rattraper le retard. Parmi ces modèles et valeurs figurent les droits de l'homme, la démocratie, l'économie de marché tout comme les modes de production, les schémas de consommation et les activités de loisirs. Cela vient d'une part de ce que la forme occidentale de la civilisation exerce un puissant attrait, et d'autre part de ce que les pays industriels et en particulier les entreprises transnationales, pour des raisons commerciales, promeuvent délibérément cette tendance.

Certes, le processus de mondialisation n'est pas aussi mondial que le proclament maints de ses partisans. Si d'un côté la libéralisation du commerce s'accélère, la politique d'immigration reste très restrictive de l'autre, n'autorisant les pauvres que conditionnellement à rechercher du travail là où il leur conviendrait. De même, tous les espoirs, toutes les promesses associées à la mondialisation ne sauraient

cache le revers de cette évolution dont le coût social et écologique est lourd et qui amplifie les tendances correspondantes. La mondialisation a ses gagnants et ses perdants. Sous l'angle de l'éthique sociale, ce phénomène requiert une vigilance particulière. Ses principaux bénéficiaires semblent être les propriétaires d'équipements et de capitaux, ainsi que les détenteurs de bonnes qualifications professionnelles. Inversement, de nombreux indices suggèrent que cette évolution conduit à l'exclusion donc à l'appauvrissement croissant de personnes, de groupes sociaux et de régions entières moins performants. Les partenaires des Eglises basés dans le Sud et l'Est le signalent régulièrement. En outre, l'inquiétude persiste que l'expansion du commerce mondial et la croissance de la mobilité s'accomplissent aux frais de l'environnement et au détriment des générations futures.

1.3 Finalités et méthodologie de l'étude

Animés par l'entendement chrétien de leurs responsabilités, les auteurs de la présente étude souhaitent évaluer sous la loupe critique de l'éthique sociale le processus de la mondialisation en tant qu'étape nouvelle sur la voie d'une société mondiale. Etant donné que cette évolution génère ses gagnants et ses perdants, l'Eglise, dont l'option prioritaire est de défendre les pauvres, se doit d'envisager la mondialisation selon l'angle de vision de ceux qui ne pourront pas profiter de l'amélioration des conditions de vie associée à ce phénomène. L'Eglise doit prendre les inquiétudes et la détresse de ces gens au sérieux, se faire leur porte-parole et défendre leurs intérêts. Ainsi orientée, cette action a pour but d'organiser le processus de mondialisation de la manière la plus digne qui soit pour l'homme, d'une manière qui corresponde au message de l'Evangile et à la tradition de l'éthique sociale chrétienne.

Dans les pays du Sud et de l'Est vivent actuellement quelque 1,5 milliards d'êtres humains en proie à une pauvreté absolue. Ils ne peuvent aucunement ou insuffisamment satisfaire leurs besoins physiologiques fondamentaux : ils souffrent de la faim, de sous-alimentation, de maladies, vivent dans des lotissements de misères aux conditions d'hygiène cruelles, n'ont pratiquement aucun accès aux centres de formation, pâtissent du chômage ou leur travail est mal rétribué. L'Eglise en tant qu'Eglise mondiale et à plus forte raison ses organisations religieuses fondent leur choix de défendre les pauvres principalement sur ceux qui vivent, dans les pays en développement et en

transformation, des existences aussi misérables. L'expérience localement pluridécennale, acquise par le travail accompli avec les partenaires dans ces pays, aide irremplaçablement l'Eglise à ce qu'elle se fasse une idée propre de la situation, sans pour autant perdre de vue la responsabilité éthique qu'engendre aussi la pauvreté au milieu de la richesse des pays industriels occidentaux.

Dans un premier temps, cette étude décrit, du point de vue économique et culturel les structures et mécanismes de la mondialisation (section 2), pour analyser ensuite, le plus objectivement possible, les répercussions de cette évolution (section 3). Elle s'efforce particulièrement de mettre en exergue les phénomènes réellement imputables à la mondialisation, et de les dissocier des évolutions engendrées par d'autres facteurs, internes principalement. Pour les religions et à plus forte raison pour l'Eglise et ses organismes d'aide, la mondialisation engendre un double défi : d'une part leur responsabilité de participer au modelage du processus pour qu'il serve les hommes, d'autre part une question théologiquement importante, à savoir comment l'Eglise et ses oeuvres religieuses s'envisagent en tant qu'acteurs universels et communautés aux racines locales, et leur façon de se présenter ainsi (section 4). L'étude soumet ensuite les résultats jusqu'à présent obtenus à une réflexion socio-éthique (section 5). Etant donné que cette étude s'adresse à une société de plus en plus séculière et pluraliste, elle tente de nommer et fonder des critères d'éthique sociale accessibles à la raison commune, mais en même temps ouverts et associables à des réflexions théologiques spécifiques. Partant de l'analyse de la mondialisation et de son évaluation socio-éthique, l'étude expose pour finir des options d'action appelées à modeler les processus accompagnateurs de la mondialisation ; elle répartit ces options par domaines d'action politique et par acteurs, en accordant une attention particulière à l'Eglise et à ses oeuvres (section 6).

Bien que la présente étude tente d'intégrer dans son analyse la façon de voir propre aux pays du Sud et de l'Est et surtout celle des partenaires de l'Eglise, elle demeure une prise de position d'institutions ecclésiastiques basées en Allemagne et chargées des tâches de l'Eglise universelle. Pour cette raison, cette étude s'adresse en priorité au public détenteur d'une appartenance confessionnelle, mais aussi au public sans obédience. Simultanément, elle se considère comme la première étape d'un dialogue entamé à long terme avec les Eglises locales et leurs organisations partenaires dans les pays du Sud et de l'Est. Son but est d'engager avec elles un processus conjoint d'acquisition de connaissances, pour s'aider

mutuellement à modeler le processus de mondialisation et pour que toute l'humanité si possible en soit bénéficiaire.

2. Manifestations et causes de la mondialisation

2.1 Mondialisation de l'économie

En principe, l'interpénétration de l'économie mondiale ne constitue pas un fait nouveau puisque les échanges de biens et de services occupent depuis toujours une place importante dans les relations entre les Etats et les peuples. Cependant, au cours des décennies passées, les échanges internationaux ont connu une croissance particulièrement dynamique. D'une part ce phénomène provient des progrès techniques réalisés dans le secteur des transports et télécommunications qui a permis de diviser les processus de travail complexes et de les redistribuer internationalement sous une nouvelle forme, aussi à l'intérieur d'une même entreprise. D'autre part, cette croissance est due à la libéralisation, voulue par les politiques, du commerce mondial et surtout des marchés financiers, ce qui a créé de nouvelles structures attractives pour tous les acteurs économiques. Ces mutations se sont traduites par une hausse vertigineuse des investissements directs et des fusions d'entreprises, et par des taux de croissance, supérieurs à la moyenne, des échanges internationaux de capitaux ; l'intégration de l'économie mondiale en a acquis une nouvelle dimension. Néanmoins, cette évolution n'est aucunement uniforme et ne saurait faire perdre de vue les déséquilibres régionaux et structurels parfois considérables. Jusqu'à présent, une partie seulement de l'humanité a pu tirer profit de la mondialisation économique.

2.1.1 Augmentation des capacités de production mondiales

L'industrialisation en cours dans de nombreux pays de la Terre constitue une manifestation importante de cette mondialisation économique. Depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, tout un groupe de pays en développement s'est défait de son rôle de fournisseurs de matières premières ou de produits finis simples. Ces pays ont acquis le statut de nations industrielles (il s'agit des fameux pays-seuils). Ainsi par exemple, les économies nationales d'Asie de l'Est et du Sud-Est, relativement prospères, ont réussi au cours des 20 dernières années à hausser radicalement leur part de production industrielle donc leur participation au produit mondial brut. Ce processus a nettement accru le nombre de pays qui proposent

leurs produits sur le marché mondial. La hausse des capacités de production mondiales a engendré, sur de nombreux marchés, une concurrence plus intense et aujourd'hui mondiale. Ce processus ira en s'accéléralant lorsque la Chine, l'Inde et l'Europe de l'Est - ces régions abritent la moitié de la population mondiale - entreront plus en force dans la compétition mondiale.

2.1.2 Croissance du commerce mondial

Au fil des siècles, la physionomie du commerce international a périodiquement changé. Elle a connu une succession de poussées dynamiques principalement depuis le début de l'expansion coloniale. Les échanges commerciaux ont connu leurs plus forts taux de croissance lors du premier boom mondialisateur compris entre la révolution industrielle du 19ème siècle et le début de la Première Guerre Mondiale. Passé la Seconde Guerre Mondiale, le commerce mondial a de nouveau crû grâce à l'abolition des barrières commerciales voulue par les politiques. Tandis que les droits de douane avaient nettement augmenté, frappant les produits industriels à l'apogée de la phase protectionniste engendrée par la crise de l'économie mondiale et la Seconde Guerre Mondiale, les charges douanières imposées aux échanges commerciaux entre grandes nations industrielles n'ont pas cessé de diminuer une fois les accords du GATT entrés en vigueur en 1947. De plus, à partir du milieu des années quatre-vingts, plusieurs régions en voie d'intégration ont vu le jour ou sont en train de le faire, comme par exemple l'Union Européenne, l'Association nord-américaine de libre-échange (NAFTA) et son homologue asiatique (AFTA). Ceci a favorisé une nouvelle poussée expansionniste des échanges commerciaux au-delà des frontières nationales.

La dérégulation et de la libéralisation progressives, convenues dans le nouvel ordre économique mondial de 1994, ont établi les préalables à une nouvelle expansion du commerce mondial. Ont été inscrits dans cet ordre, outre la réintégration du commerce agricole et des textiles, divers accords sur le commerce international des prestations de service (GATS) et sur la protection de la propriété intellectuelle (TRIPS). Ils revêtent de l'importance parce que le commerce des services représente une part de plus en plus grande du commerce mondial et qu'il continue d'afficher des taux de croissance supérieurs à la moyenne.

Néanmoins, la croissance dynamique du commerce international ne doit pas induire à observer les choses sans les différencier. Au milieu des années quatre-vingts dix, la part des exportations ne représentait que 20 pour cent du produit mondial brut. Et par ailleurs, seuls certains marchés portent le qualificatif de globaux en ce sens que les mêmes fournisseurs prospectent la clientèle, ensemble et partout dans le monde ou au moins en Europe, en Amérique du Nord et dans le Bassin Pacifique. Parmi ces marchés figurent ceux des matières premières, des logiciels et des avions. On constate par contre que les marchés d'autres produits et services concentrent les relations commerciales sur le territoire intérieur d'une région économique du monde. A cela s'ajoute que le protectionnisme persiste, par exemple sous forme de subventions destinées à favoriser l'économie nationale. De cette manière, les pays industriels non seulement restreignent les opportunités d'exportation dont les pays en développement et en transformation aimeraient profiter, mais encore ils permettent à leurs entreprises nationales d'exporter vers les pays moins développés des produits moins compétitifs, ce qui gêne considérablement leur développement économique. Un exemple particulièrement clair : la politique agricole de l'Union Européenne.

2.1.3 Croissance des investissements directs et du nombre d'accords de coopération entre entreprises

Les investissements étrangers directs sont considérés depuis le milieu des années quatre-vingts comme le moteur capital de la mondialisation économique. Ces investissements ont crû de 17 pour cent en moyenne annuelle entre 1985 et 1995, soit deux fois plus vite que le commerce mondial et presque trois fois plus vite que la production mondiale. Jusqu'à 1985, les échanges de biens et les investissements directs se développaient pratiquement au même rythme. Ce parallélisme d'évolution illustre le fait qu'à cette époque les investissements directs portaient principalement sur les activités à l'étranger (prestations de service, réparations) censées accompagner les exportations.

Dans l'intervalle, les investissements directs sont devenus un facteur à part entière dans la division internationale du travail. Leurs forts taux de croissance montrent que de plus en plus d'entreprises profitent des moindres coûts, du haut niveau de qualification et du bon équipement infrastructurel propres à d'autres pays. A la différence de la traditionnelle division mondiale du travail, la vente n'est plus seule à s'internationaliser : la production en fait autant. Dans le cadre de la renégociation du GATT en 1994, des règles (TRIMS) visant à résorber les

conditions applicables à ces investissements et susceptibles d'engendrer des distorsions commerciales, ont tenu compte de l'importance croissante des investissements directs.

La croissance des investissements directs s'est accompagnée d'une croissance impressionnante du nombre de sociétés opérationnelles à l'échelle internationale; les processus de concentration économique sont allés en s'amplifiant. Selon certaines estimations, il y avait en 1998 quelque 44.000 entreprises internationales détenant presque 280.000 succursales à l'étranger. En 1996, les entreprises ont dépensé mondialement 275 milliards de dollars américains pour financer les fusions et les absorptions, soit deux fois plus qu'au cours de la décennie antérieure. Ces entreprises ont aussi fait avancer la mondialisation sur des voies excluant que des entreprises étrangères ne prennent des participations en elles, ou alors les restreignant fortement. Les attributions de licences et les alliances stratégiques d'entreprises en fournissent l'exemple. Conséquence : le commerce interne des entreprises forme une part croissante du commerce mondial. En effet, il leur ouvre une plus grande marge de manoeuvre et offre bien moins de prise aux politiques économiques que le commerce inter-pays piloté par le marché.

2.1.4 Intégration des mouvements internationaux de capitaux

L'interpénétration de l'économie mondiale dans le domaine financier s'affirme encore plus puissamment que par la croissance du commerce extérieur et des investissements directs. Le développement effréné des marchés financiers est principalement dû à la libération des mouvements de capitaux, à l'emploi accru des technologies de communication modernes et au poids croissant des investisseurs institutionnels. Ce phénomène a été favorisé par la croissance des fortunes privées mais aussi par un endettement public mondialement en hausse et par ses besoins financiers. En 1980, les transactions internationales liées aux emprunts et actions ne représentaient dans aucun des pays industriels importants plus de 10 pour cent de leurs produits intérieurs bruts respectifs. Entre 1980 et 1995, ce taux est passé à 65 pour cent au Japon, voire même à 250 pour cent en Italie. On retrouve cette tendance dans tous les pays de l'OCDE. Le commerce des dérivés financiers tels que les swaps, les options et les futures vient littéralement d'exploser. Ces dérivés puisent leur valeur dans un titre correspondant. Alors qu'en 1986 le volume des transactions autour des dérivés

cotés en bourse s'élevait à quelque 600 milliards de dollars, cette somme atteignait les 9000 milliards en 1995.

Des prix uniformes sur les marchés monétaires et des changes des pays industriels signalent leur intégration en marchés mondiaux ; vu la simultanéité croissante des phases de hausse de valeur et de chute des cours, on peut postuler que les marchés boursiers et des rentes de ces pays croîtront, à long terme, en direction d'une fusion. Néanmoins, la mondialisation des marchés financiers se limite jusqu'à présent aux pays industriels, lesquels continuent de financer le gros de leurs investissements au moyen de leur propre épargne, et à ceux des pays en développement et en transformation aux économies relativement performantes.

2.1.5 Déséquilibres régionaux de la mondialisation

Le présent débat s'occupe jusqu'ici des manifestations et des causes de la mondialisation économique. Les résultats exposés ne montrent que des tendances générales, sans fournir d'analyse quantitative détaillée, d'analyse régionale surtout. Il ne fait aucun doute que le groupe des pays en voie de développement et transformation tire, dans son ensemble, des avantages de l'interpénétration croissante de l'économie mondiale. Entre 1985 et 1993, ces pays ont pu hausser de presque 100 pour cent leur part dans les exportations mondiales de produits industriels. En 1995, ils contribuaient à raison de 40 pour cent aux investissements directs consentis dans le monde, doublant presque ainsi les moyennes réalisées sur la période comprise entre 1980 et 1990. Les corpus de données existants viennent également conforter ces paramètres essentiels, précédemment exposés, de la mondialisation. Ainsi les exportations des pays en développement et en transformation ont plus fortement augmenté, sur une période de dix ans comprise entre 1985 et 1995, que leur propre produit national brut, et l'expansion des flux d'investissement directs vers ces pays dépasse nettement la croissance des exportations. Ces résultats ne surprendront pas, sachant que les grands groupes incluent fermement ces régions dans leurs stratégies mondialistes.

Et pourtant, les avantages que les pays en voie de développement et transformation tirent de la mondialisation de l'économie sont très inégalement répartis. Ce déséquilibre transparaît dans presque tous les indicateurs de l'économie mondiale, en commençant par la part de ces pays dans le commerce mondial, jusqu'à leur participation aux marchés financiers internationaux. La répartition des investissements directs par régions entre 1980 et 1994 constitue un indicateur particulièrement évocateur. Pour l'ensemble de ces pays, ces

investissements sont passés de moins de 10 milliards en 1980 à environ 110 milliards de dollars en 1995. Néanmoins, dans les pays en développement, la majeure partie des investissements directs afflue vers un nombre relativement réduit de bénéficiaires.

La part de *l'Asie de l'Est et du Sud-Est* a presque quadruplé depuis 1980, sous l'influence déterminante de la demande de capitaux par la Chine sur les marchés internationaux. Les *pays en transformation* forment le second groupe de pays, très hétérogène cependant, qui a pu enregistrer une part croissante dans les investissements directs. En effet, ce sont surtout les économies des pays d'Europe Centrale et de l'Est, en forte croissance et à prix stables, qui ont profité de l'afflux de capitaux étrangers, tandis que les anciennes républiques du giron soviétique demeuraient relativement peu attractives en raison de leur instabilité politique et de leur mauvaises conditions cadres macro-économiques. Etant donné que la part de *l'Amérique latine* dans les investissements directs consentis vers les pays en développement a diminué entre 1980 et 1995, la mondialisation semble avoir réduit le poids de ce continent dans l'économie mondiale. Ces données toutefois occultent deux évolutions importantes : d'une part les afflux de capitaux ont de nouveau fortement augmenté en valeur absolue depuis la fin des années quatre-vingts, d'autre part certains pays comme l'Argentine, le Chili et le Mexique figurent parmi les pays en développement qui entre 1984 et 1993 ont bénéficié de la plus forte hausse des investissements directs. *L'Afrique* par contre, continent le plus peuplé après l'Asie, n'a attiré en 1995 que 3 pour cent des investissements mondiaux directs pratiqués dans le monde, contre 6 pour cent en 1988. Ceci à titre d'exemple que cette région du monde est presque totalement exclue de la tendance à une accélération de l'intégration économique mondiale. Ce mode d'observation régionaliste ne saurait toutefois faire perdre de vue que même si un pays profite dans l'ensemble de la mondialisation, cette évolution peut être source d'inconvénients pour certaines régions ou certains secteurs de ce pays.

2.2 Dimension socioculturelle de la mondialisation

2.2.1 Le modèle de la civilisation occidentale

La mondialisation n'est assurément pas qu'un phénomène économique, elle constitue aussi un phénomène socioculturel qui puise ses origines dans certaines idées, échelles de valeurs et modèles, un phénomène qui les transfère vers

d'autres sociétés sans même en prendre vraiment conscience. La mondialisation en sa forme actuelle est conditionnée en majeure partie, pour ne pas dire exclusivement, par le modèle de civilisation de l'Occident. La recherche scientifique et l'organisation du monde sous sa responsabilité, la démythification de la Nature et de la société qui ont perdu leur réputation d'invariabilité, furent des préalables essentiels au progrès technique et à sa transposition dans l'économie et l'industrie. La priorité parallèlement accordée aux valeurs d'épanouissement de l'individu et du bien-être matériel a entraîné d'un côté une perte d'importance des formes sociales traditionnelles et des symboliques religieuses, et de l'autre elle a promu l'autonomie de l'individu (droits de l'homme, démocratie, pluralisme). Ce modèle a très bien réussi et continue de le faire. En raison surtout de ses effets améliorateurs du niveau de vie, il continue d'exercer un puissant attrait dans le monde entier, à plus forte raison après l'échec du modèle socialiste pragmatique.

On reproche souvent à la civilisation occidentale de s'agenouiller devant le diktat des valeurs économiques et des intérêts purement personnels. Cela se voit par exemple, toujours selon ce reproche, à l'orientation vers la consommation et à la commercialisation de domaines de l'existence de plus en plus nombreux. Les accusateurs signalent les revers de cette évolution, tels que le manque de générosité, la consommation aux frais de l'environnement, ou une rationalité opportuniste et égocentrique. Les dommages psychosociaux (désorientation, etc.) et les problèmes sociaux (formes de criminalité nées de l'abondance, extrémismes, etc.) en constituent les séquelles. De nombreux pays en développement y voient des erreurs d'évolution qu'ils veulent éviter. Par conséquent, ils considèrent avec beaucoup de réserves la diffusion de ce modèle occidental par les médias actuels, d'autant qu'ils ont l'impression qu'on leur en occulte les aspects négatifs.

Une telle appréciation n'est pas entièrement infondée. Néanmoins, elle sert aussi fréquemment de prétexte pour faire obstacle aux droits de l'homme, à la démocratie et au pluralisme en invoquant les traditions culturelles et religieuses, comme les "valeurs asiatiques" par exemple. Cette appréciation omet également de voir que l'individualisation n'est aucunement synonyme d'une désolidarisation de la société, et qu'elle peut conduire à d'autres formes de solidarité. Une série d'enquêtes empiriques vient corroborer, partiellement tout au moins, la thèse d'un individualisme empreint de solidarité, et selon laquelle de nouvelles formes

d'action solidaire viennent s'intégrer dans des formes naissantes de réalisation personnelle.

2.2.2 La communication, élément essentiel de la mondialisation

Les progrès techniques accomplis dans le domaine de la communication permettent d'échanger l'information selon un débit et une qualité inconnus jusqu'alors, ce qui ne saurait rester sans conséquence sur les contacts qu'entretiennent les cultures. Les domaines électroniques *Télécommunications* et *Réseaux en ligne* ont pris une importance énorme ces dernières années et semblent aussi promis à une expansion phénoménale dans un avenir proche. Face à ces avantages, on omet bien trop facilement de voir le revers de cette réticulation mondiale. Ainsi par exemple, les flux mondiaux d'information véhiculés par l'Internet se répartissent avec une inégalité extrême (rien que les Etats-Unis en assurent 85 pour cent). La densité des téléphones livre une image similaire. Les habitants du tiers monde sont majoritairement exclus de ces nouvelles technologies de télécommunication, ne serait-ce qu'en raison du manque d'infrastructure médiatique dans leurs pays et des taxes d'utilisation qui y demeurent élevées. Autre fait, encore plus lourd de conséquences : presque un milliards d'individus sont analphabètes, donc classés d'avance citoyens de troisième classe dans le village mondial. Si une grande partie de l'humanité continue de ne pas avoir accès à ces nouveaux médias, le développement de ce secteur ne fera qu'aggraver la paralysie de leur intégration. A l'avenir, le fossé entre ceux qui ont accès à l'information et ceux qui en sont privés d'accès aura tendance à s'agrandir.

A cela vient s'ajouter que le contenu de l'information véhiculée par ces nouvelles technologies est hautement ambivalent. Ainsi par exemple, l'Internet d'une part offre la chance de transférer des connaissances à peu de frais, d'en acquérir par le biais de la Toile mondiale, ou d'acheminer rapidement la messagerie électronique dans le monde entier. Le fait aussi que le contenu de l'information distribuée par l'Internet demeure pratiquement incontrôlable même par les régimes autoritaires constitue un avantage, comme le montre la réussite assez fréquente de la collaboration dans la lutte contre la violation des droits de l'homme. D'autre part cependant, l'Internet peut aussi véhiculer, à une échelle inconnue auparavant, des informations de nature criminelle comme la pornographie infantile, le racisme ou la glorification de la violence.

Les *mass media* mondiaux, dont le poids économique ne cesse de s'alourdir, ont pratiquement achevé leur processus de privatisation et obéissent donc aux lois d'un marché pratiquement plus réglementé par des normes juridiques. Tous les domaines de l'information, qu'il s'agisse de la politique, de la culture et des sports, font l'objet d'une commercialisation croissante ; l'information exposée dépend largement des taux d'audimat, lesquels conditionnent à leur tour les revenus publicitaires. En outre, la lutte concurrentielle acharnée fait progresser la formation des monopoles, donc se concentrer le pouvoir dans le domaine des médias. L'ensemble du marché médiatique est dominé par quelques grands groupes peu nombreux dont les quartiers généraux se trouvent pratiquement tous aux Etats-Unis, en Europe, en Australie et au Japon. Les marchés des pays en développement prennent de l'importance pour ces médias surtout parce qu'ils y font publicité des produits de consommation occidentaux. Vu que le guidage vient de l'extérieur, l'accès aux médias dans les pays moins développés ne présente qu'un intérêt limité pour leurs habitants. De leurs côtés, les produits et services modernes offerts ne sont guère orientés vers la satisfaction des besoins fondamentaux urgents des pauvres parmi eux.

2.2.3 La mobilité des hommes

Les technologies de transport modernes ont fait considérablement baisser le coût du franchissement des distances. De la sorte, non seulement elles ont permis un échange rapide et flexible de biens et de services mais elles ont haussé énormément la mobilité des gens. La libéralisation des transports aériens internationaux a dopé phénoménalement le tourisme de masse et en particulier le tourisme à grande distance. Ainsi par exemple, le nombre annuel d'arrivées de touristes allemands à l'étranger est passé de 44,9 à 73,3 millions entre 1985 et 1994. Dans ces statistiques, le nombre de voyages à grande distance a augmenté plus que la moyenne.

Toutefois, l'expansion des systèmes de transport et de communication ne fait pas que promouvoir le tourisme de masse, les transactions commerciales et de capitaux à l'échelle mondiale. Elle favorise aussi la criminalité. Cela se voit par exemple dans l'accroissement des trafics de drogue, de la traite des enfants et des femmes, dans celui du tourisme sexuel et autres trafics illégaux.

Et enfin le volet Migration de la mobilité a augmenté dans le cadre de la mondialisation. Selon une estimation de l'Organisation Internationale du Travail,

la recherche de travail et de revenus décents constitue le principal mobile des migrants. Au milieu des années quatre-vingts dix, on estimait leur nombre total à 125 millions minimum. Mais voilà : alors que les politiques souhaitent généralement les échanges commerciaux, de services, de capitaux ainsi que le tourisme de masse, la mobilité du travail humain se heurte souvent à des obstacles. Car les migrations, croissantes dans le monde, engendrées par une pauvreté oppressante et accomplies très souvent dans l'illégalité, créent des problèmes non négligeables dans nos sociétés d'abondance.

Les femmes sont particulièrement affectées par cette évolution. ce qui a de vastes répercussions sur leurs familles et à plus forte raison sur leurs enfants. Non seulement les femmes asiatiques, africaines, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est sont les victimes de plus en plus nombreuses du tourisme sexuel et de la traite, mais encore elles sont obligées de quitter leur village ou ville d'origine et d'aller chercher du travail dans une autre ville ou à l'étranger pour parvenir à un revenu suffisant. La féminisation de la pauvreté a donc entraîné une féminisation des migrations, ce que beaucoup considèrent comme une séquelle de la mondialisation de l'économie. Presque partout les femmes accomplissent des travaux mal payés quand ils le sont tout court, fait essentiellement dû à la discrimination dont elles souffrent dans le domaine de l'éducation. Elles souffrent en outre souvent de conditions de travail particulièrement mauvaises. Par conséquent les transferts rapides, désormais possibles, vers d'autres sites de production, la pression à la baisse qui s'exerce internationalement sur les salaires et que la mondialisation ne fait qu'amplifier, pénalisent gravement les femmes.

3. Répercussions de la mondialisation

3.1 Répercussions économiques

3.1.1 Répercussions de la mondialisation sur les marchés commerciaux

Lorsqu'on analyse les répercussions de la mondialisation sur la croissance des marchés commerciaux, il faut faire la distinction entre les effets allocatifs à court terme (sur les pays concernés chacun pourvu de ressources données) et les effets à long terme sur la croissance, enclenchés par les mutations structurelles. Une majorité d'économistes concorde à penser que la tendance au libre-échange, visible dans le sillage de la mondialisation, conduira à hausser le niveau de vie

des économies nationales participantes, à condition que la mobilité des facteurs de production soit assurée et qu'aucun obstacle d'autre nature ne vienne se dresser. L'emploi des ressources devient plus efficace et les chances d'engendrer une croissance économique s'accroissent. Néanmoins, il existe aussi des situations susceptibles de réduire le niveau de vie, tout au moins de certaines catégories de la population. Ainsi par exemple, le libre-échange peut générer des déficits dans un pays lorsque certains domaines de production se délocalisent et font ainsi baisser le nombre d'emplois dans ce pays. Lorsque certains pays ou leurs acteurs économiques conviennent, dans le cadre du commerce international, d'exporter moins de produits (surtout des matières premières ou des préproduits très simples), ils empêchent un développement économique diversifié et à grande échelle. Toutefois, maintes économies nationales souffrant de très mauvaises conditions de départ n'ont guère d'alternatives.

L'expérience historique enseigne que ceux des pays en développement dont l'économie nationale s'est tournée vers l'exportation affichent des taux de croissance du produit national brut bien plus élevés que les pays concentrés sur leur économie intérieure. Si l'on envisage la mondialisation principalement comme un processus d'ouverture croissante de l'économie vers l'extérieur, on peut en tirer la conclusion que la mondialisation a tendance à favoriser la croissance. Il existe divers commencements d'explication au fait que le degré d'ouverture économique d'un pays influe positivement sur son taux de croissance. D'un côté l'abolition des barrières commerciales agrandit le marché d'autant mieux qu'il s'agit de petits pays et permet à chacun de produire en plus grandes quantités. Leurs entreprises peuvent s'agrandir en vendant à l'étranger. Ces motifs parlent à l'encontre d'une stratégie de substitution permanente des importations. Et de l'autre côté, les économies nationales tournées vers l'extérieur ont un contact plus intensif avec les entreprises étrangères, elles en apprennent plus et plus vite, sur les perfectionnements techniques et sur les produits innovants venus de l'étranger, que ne le font les économies relativement fermées sur elles-mêmes. Il s'agit là d'une source importante de hausses de la productivité qui accélèrent la croissance économique.

Si donc, dans le cadre de la mondialisation, des capitaux considérables viennent s'investir en biens corporels dans les pays en développement et en transformation, si des technologies y sont transférées, ils peuvent engendrer des effets positifs sur la croissance et hausser le revenu des populations. En effet, l'accumulation de capital matériel et humain, et l'emploi de connaissances nouvelles constituent les

facteurs clés de la croissance. Pour cette raison, les investissements directs consentis par l'étranger dans de nombreux pays constituent une grande chance pour ces derniers. Ceci peut en outre entraîner un rapprochement des niveaux de revenus entre pays riches et pays pauvres. L'évolution au sein de l'Union Européenne l'a bien montré. Cependant, cette affirmation n'est pas vraie jusqu'à présent pour la majorité - pour les plus pauvres - des pays en voie de développement et de transformation, car des conditions cadres appropriées leur manquent et l'étroitesse de leurs marchés les pénalise, alors que dans le cas contraire ils faciliteraient la circulation des capitaux, du savoir-faire, et leur utilisation productive. A cela vient s'ajouter que leur pénurie de capital humain freine leurs possibilités de lancer à court terme une croissance économique sur la seule base de leurs efforts propres. Mais les obstacles se situent aussi dans les pays industriels et leurs entreprises lorsqu'ils refusent par exemple l'accès à leurs technologies, à leurs brevets et licences.

3.1.2 Répercussions de la mondialisation sur les marchés financiers

Sur les marchés financiers, on peut s'attendre à ce qu'une libéralisation soutenue de la circulation des capitaux améliore l'efficacité du marché. Si la réglementation de ces dernières années se perfectionne, destinée à prémunir raisonnablement les établissements financiers contre les risques, une résorption mesurée des contrôles de transferts de capitaux pourra contribuer à ce que l'épargne, soit mondialement employée aux tâches les plus productives. Ceci pourrait accélérer un processus de croissance qui permettrait de réduire les différences de revenu par habitant entre pays relativement riches et relativement pauvres. Simultanément, l'ouverture des marchés de capitaux et la concurrence durcie qui y règne auraient pour double avantage d'ouvrir aux épargnants des options de placement plus intéressantes et de réduire le loyer de l'argent pour les emprunteurs. Ceci stimulerait positivement la volonté d'épargne des ménages, réduirait les frais de capitaux assumés par les entreprises, ce qui apporterait un quantum supplémentaire de croissance. Dans cette perspective, il faut sans doute aucun se réjouir que depuis quelques années d'importants flux de capitaux se dirigent vers plusieurs pays en développement qui souffraient d'une pénurie dans ce domaine.

Certes, l'intégration des pays en développement dans les marchés financiers internationaux s'accompagne de risques considérables. Les crises financières de ces dernières années, en Asie de l'Est surtout, poussent de nombreux économistes à recommander à ces pays, et à ceux en transformation, de s'ouvrir plus

prudemment aux flux financiers, en tenant particulièrement compte du niveau de développement de leur économie et système financier nationaux. Ce qu'il faut surtout, c'est un organe de surveillance bancaire efficace, qui observe les risques pris en charge et puisse exiger des banques qu'elles en limitent la portée. En outre, les banques privées doivent satisfaire plus consciencieusement à leur obligation de contrôler les emprunteurs.

Parmi les risques qui accompagnent l'intégration dans le système financier international figure celui, premièrement, que de volumineuses exportations nettes de capitaux vers les pays en développement et en transformation amplifient la tendance à une réévaluation réelle de leurs monnaies. Une telle réévaluation réduit leurs possibilités d'exporter et les chances que leurs entreprises puissent, sur leurs marchés intérieurs, remporter la compétition avec les produits importés.

Deuxièmement, l'endettement croissant vis-à-vis de l'étranger peut déstabiliser les systèmes bancaires et réduire du même coup la marge de manoeuvre des banques centrales. Si les créances des prêteurs étrangers de capitaux sont notées en monnaies étrangères, toute dévaluation monétaire du pays destinataire alourdit le service de sa dette (calculé en monnaie nationale), donc hausse la valeur des dettes. Si elles sont notées en monnaie nationale, la banque centrale du pays débiteur pourra toujours tenter, lorsque les marchés des devises pressentent une dévaluation, de maintenir les capitaux dans le pays par une politique de taux d'intérêts élevés. Mais vu que le principe de "conversion des délais", à savoir un endettement à court terme côtoyant des créances propres à long terme, joue un rôle essentiel dans les affaires des banques privées, une politique marquée d'intérêts élevés menace également le système bancaire national et pêche donc par manque de crédibilité. Une crise monétaire devient envisageable, susceptible en peu de temps d'anéantir des années d'efforts de développement. A cela vient s'ajouter le risque d'un dilemme de politique fiscale : en présence d'une crise monétaire, le gouvernement du pays affecté doit honorer ses dettes en monnaie étrangère et répondre des dettes des débiteurs privés nationaux en difficultés (entreprises la plupart du temps) dont il s'était porté garant. Les gouvernements pris dans de telles difficultés voient inmanquablement leur marge de manoeuvre sociopolitique se restreindre.

Troisièmement, la monnaie des pays économiquement assez faibles demeure particulièrement vulnérable aux attaques spéculatives, donc à une dévaluation excessive, lorsque le capital affluant se compose principalement de placements

révocables à court terme. Ceci peut engendrer une hausse dangereusement rapide des sorties de capitaux, ce qui se produit aussi lorsque des investisseurs étrangers souscrivent des crédits importants dans ces pays puis changent cet argent en monnaies fortes. Ils misent en effet sur le fait que, si la dévaluation attendue se produit vraiment, ils devront rembourser, en monnaie forte, une fois leur crédit arrivé à échéance, une somme inférieure à celle perçue lors de la conversion de leur crédit en monnaie nationale. En définitive, de nombreuses banques centrales sont impuissantes face à des spéculations de ce genre, car elles ne peuvent fournir aux investisseurs, qui le demandent, que des sommes limitées en monnaies fortes, à savoir à concurrence de leurs réserves de devises majorées des crédits inscrits à la balance des paiements.

Quatrièmement, les risques liés aux importations nettes de capitaux risquent finalement de surpasser les chances associées à elles lorsque le capital affluant sert non pas à investir dans des biens corporels mais à acheter des immeubles existants ou des titres financiers émis antérieurement. Dans ce cas, le capital étranger peut accélérer la hausse spéculative des prix sur les marchés des capitaux, hausse qui va de pair avec un endettement croissant des investisseurs nationaux. Dans ce cas et dès que les prix s'effondrent, il ne reste plus dans le pays que des acteurs submergés de dettes. Vu que cet endettement mine la confiance témoignée au système bancaire national, une baisse subite sur les marchés de capitaux surchauffés risque d'engendrer, comme en Asie du Sud-Est, un retrait massif de capitaux, donc de provoquer une crise monétaire ou de l'amplifier.

3.1.3 Répercussions de la mondialisation sur les marchés du travail

Une méthode d'observation qui s'intéresse exclusivement à production néglige les effets répartiteurs à l'intérieur de l'économie nationale considérée. Or ces effets revêtent une importance considérable dans l'appréciation du processus actuel de mondialisation parce que les individus n'en bénéficient pas tous à égalité. Bien au contraire, les pays industriels comme ceux en voie de développement ou de transformation ont chacun leurs groupes sociaux à classer parmi les perdants de la mondialisation. L'analyse de cet état de fait doit néanmoins toujours faire la distinction entre les facteurs de causalité et les facteurs amplificateurs.

En l'état actuel des connaissances sur les processus de développement à long terme, la constitution du capital et la progression des connaissances constituent les préalables déterminants de la croissance. C'est principalement la formation du capital humain, donc le niveau de connaissances de la main-d'oeuvre qui conditionne un développement économique satisfaisant. Le rôle sans cesse plus important du capital humain tend à réduire dans des proportions identiques le rôle du travail non qualifié. Et il est certain que le décalage du travail non qualifié vers le travail qualifié influe différemment sur les individus dans les différentes régions du monde.

Dans les *pays industriels*, la dynamique de la croissance fait que la demande de travail non qualifié ne cesse de diminuer, alors que la demande et les revenus de la main-d'oeuvre qualifiée ou détentrice de connaissances de haut niveau (le capital humain, donc) croissent en permanence. La mondialisation tend à intensifier ce processus. A long terme, il débordera vers les pays en développement et en transformation car il facilite l'accès de tous les pays aux technologies nouvelles génératrices de cet effet répartiteur. Simultanément, la structure de la demande se décale assez fortement vers les produits dont la fabrication exige une forte intensité capitalistique. Le résultat : une tendance au clivage des marchés du travail. Il est à prévoir que ce clivage creusera l'écart de revenus entre la main-d'oeuvre détentrice d'une qualification et celle qui n'en possède pas.

Dans les pays industrialisés, ce sont surtout les salariés peu qualifiés qui, phénomène compréhensible, perçoivent comme une menace l'entrée des pays moins développés dans la division mondiale du travail. Le danger existe réellement que ces groupes sociaux ne profitent pas de l'amélioration du niveau de vie apportée par la mondialisation, voire que celle-ci puisse dégrader leur situation actuelle.

En réaction à la perte d'importance des travaux peu demandeurs de qualification, le fossé entre les salaires va se creuser. Si l'on ne contrecarre pas cette évolution au moyen de revenus de transfert versés aux personnes touchant de bas salaires, les différences entre revenus augmenteront fortement. Si l'on tente cependant de maintenir le revenu des travailleurs peu qualifiés à un niveau élevé par rapport aux détenteurs de qualifications élevées, on amplifie la tendance à ce que les productions à forte intensité de main-d'oeuvre migrent vers les pays à coûts salariaux moins élevés. Si l'on finance les revenus de transfert complémentaires,

destinés aux travailleurs du secteur à bas salaire, au moyen d'impôts et redevances sur le revenu du travail, on risque de voir le travail au noir augmenter. Cette méthode saperait la base fiscale jusqu'à présent utilisée par l'Etat, sachant que les entreprises internationales ont les moyens d'échapper aux impôts. Si l'Etat ne parvient pas à trouver d'autres sources de revenu fiscal, sa marge de manoeuvre financière pour prendre des mesures de compensation sociale s'en trouvera considérablement réduite.

Dans les *pays en développement et en transformation*, la mondialisation accélère les mutations structurelles aboutissant à une économie nationale moderne et compétitive au plan international. Tout au moins pendant la période d'adaptation, de nombreuses entreprises traditionnellement gérées ne parviendront pas à résister à la pression concurrentielle. Des faillites s'ensuivront et dans leur sillage une hausse du chômage. Ce n'est qu'ensuite seulement, à plus long terme, lorsque cette économie nationale se sera adaptée aux conditions mondiales, qu'elle aura de bonnes chances de porter l'emploi et les revenus à des niveaux plus élevés que ce n'aurait été le cas sans la mondialisation. La possibilité de profiter de cette évolution positive croît comme l'éducation et la qualification professionnelle. Dans ces pays par conséquent, les personnes détentrices d'un faible bagage intellectuel figurent plutôt parmi les perdants de la mondialisation, ou en tout cas n'en profitent que dans une moindre mesure.

Les victimes se retrouvent dans une sorte de cercle vicieux auquel elles n'échapperont qu'en améliorant leur niveau d'instruction. Mais leurs efforts se heurtent toutefois à des limites. Par conséquent, le phénomène du chômage à grande échelle peut devenir un problème permanent des économies nationales mondialisées. En d'autres termes, lapidaires : les personnes sans qualification, principalement affectées aujourd'hui par la pauvreté, risquent encore plus d'être les pauvres de demain.

3.2 Répercussions écologiques de la mondialisation

3.2.1 Bénéfices et déficits écologiques

Outre les répercussions sociales, ce sont principalement les répercussions écologiques de l'intégration de l'économie mondiale et la mise en réseau croissante des sociétés qui prennent une grande envergure. La mondialisation

progressant, la densité des flux commerciaux et des transports augmente clairement, ce qui hausse sensiblement les contraintes imposées à notre environnement naturel. Si les transports de marchandises et de voyageurs connaissent une croissance effrénée, ils le doivent au fait que les prix de l'énergie conditionne les prix du transport. Ces prix toutefois ne reflètent pas intégralement le coût environnemental qu'engendre la combustion des énergies fossiles. Ainsi, les frais de transport que calculent les entreprises et qui influent sur leurs décisions stratégiques et le choix de leurs sites, sont trop faible si on les compare aux frais réellement occasionnés. Il en résulte une mondialisation "de trop grande ampleur". Les effets améliorateurs du niveau de vie postulés par la mondialisation demeureront donc exagérés tant que l'on intégrera pas, dans les frais de transport, le coût environnemental de cette consommation d'énergie.

Un autre risque guette, à savoir que les entreprises transfèrent leurs usines très polluantes des pays industriels aux sévères réglementations environnementales vers des pays en développement ou en transformation, beaucoup plus laxistes dans ce domaine. Cette hypothèse peut s'être vérifiée dans des cas d'espèce. Néanmoins, la preuve empirique d'une tendance générale à un exode industriel de ce genre n'existe pas. Peut-être cela vient-il de ce que les frais engendrés par l'écologie dans les pays industriels ne sont bien souvent pas élevés au point de compenser le renoncement à un personnel très qualifié et à une bonne infrastructure, donc de justifier une délocalisation. En outre, quelques entreprises utilisent la haute qualité de l'environnement comme critère positif lors de la sélection de leur site, car cette qualité leur facilite le recrutement du personnel qualifié et parce qu'elle influe directement et grandement sur la qualité des produits. Le commerce international des déchets et notamment l'élimination des déchets toxiques dans les pays en développement et transformation pèsent lourdement sur l'environnement. Néanmoins, des accords internationaux placent aujourd'hui de tels transferts hors la loi, raison pour laquelle il est difficile d'estimer leur ampleur.

D'un autre côté, la mondialisation présente aussi ses aspects positifs, dont le suivant : l'internationalisation croissante du commerce favorise la diffusion croissante de produits et technologies respectueux de l'environnement. Hormis le fait que l'environnement s'en ressent directement bien, cette diffusion présente un avantage pour les pays dont les industries spécialisées en techniques antipollution figurent parmi les leaders mondiales - et pas seulement en raison d'une législation nationale intransigeante -. Une politique économique sensible aux objectifs

écologiques n'engendre donc pas forcément des inconvénients et des pertes de production. Au contraire même, la politique écologique peut améliorer la situation concurrentielle du pays concerné lorsqu'elle sait encourager l'innovation, une innovation qui à son tour accélère le développement de produits et procédés de production nouveaux. A noter en outre que le processus de mondialisation s'adresse à la planète comme un tout. Peut-être contribue-t-il à sensibiliser les consciences aux défis et menaces écologiques qui pèsent sur le monde. Si cette prise de conscience accroît la pression politique en faveur de mesures bénéficiaires à l'environnement, la mondialisation exerce, de cette manière aussi, un effet positif sur lui.

Et il faut tenir compte enfin de l'influence indirecte qu'exerce la mondialisation sur l'environnement par la croissance du produit social mondial. Selon un avis largement répandu, la croissance économique s'assortit de répercussions inmanquablement négatives sur l'environnement, par ce que le supplément de croissance apporté par la mondialisation aggrave toujours la pollution. On fonde cette assertion sur les effets externes préjudiciables à l'environnement et qui conduisent au gaspillage de ressources naturelles rares. L'observation de la croissance sous l'angle écologique doit néanmoins tenir compte du fait que la demande d'une meilleure qualité de l'environnement augmente généralement comme le revenu par habitant. Par ailleurs, non seulement la croissance mais encore la pauvreté peuvent détruire l'environnement. Le déboisement des forêts du tiers monde, par exemple, provient pour une part non négligeable de la détresse économique dont souffrent les paysans appauvris, sans terre, qui défrichent un lopin de terre par le feu pour vivre de sa production, mais aussi du poids de l'endettement que les pays débiteurs tentent d'alléger en exportant des variétés d'arbres très génératrices de devises.

Pour résumer, on peut considérer que la croissance économique contribue à la destruction de l'environnement tant qu'elle s'accompagne d'une hausse des émissions polluantes et de la consommation de ressources. Mais cette croissance peut aussi améliorer la capacité et la volonté, dans une économie nationale, de veiller à ce que la qualité de l'environnement s'améliore. En outre, une réorientation écologique cohérente et socialement supportable de l'économie n'est possible, vu la restructuration qu'elle impose à l'appareil de production, que si la croissance économique l'accompagne. Par conséquent, les contraintes ou les allègements vécus par l'environnement dans le sillage de la mondialisation

dépendent pour une part considérable de la nature de la croissance et de la politique environnementale dans les différents pays.

3.2.2 Diffusion des schémas de production et de consommation occidentaux

Dans le monde entier, les médias, les produits importés, le tourisme et la publicité éveillent la volonté de vivre dans l'abondance, une abondance que la grande majorité de la population dans les pays industriels occidentaux considère aujourd'hui toute naturelle. Mais comparé à la majorité des pays en développement et en transformation, les schémas actuels de production et de consommation propres aux pays industriels s'accompagnent d'une consommation considérablement plus élevée d'énergie, de matières premières minérales et d'autres ressources. Ces pays contribuent aussi plus que proportionnellement à l'effet de serre planétaire et aux gaz qui le provoquent. Dans les pays assez pauvres, seule une petite minorité pouvait jusqu'à présent s'offrir ce train de vie dispendieux en ressources. La majorité de la population de ces pays aspire elle aussi toutefois à un niveau de vie plus élevé et à des conditions de vie matérielles comparables à celles des pays industriels. On ne saurait le lui reprocher de bonne foi tant que les pays riches jugeront leur propre style de vie légitime. Toutefois, un rattrapage subit du développement dans un grand nombre de pays en développement et en transformation entraînerait une forte hausse mondiale de la consommation de ressources naturelles et de la pollution, risquant d'engendrer des problèmes écologiques impossibles à maîtriser - tout au moins si ces pays reprenaient purement et simplement les schémas de production et de consommation actuels des pays industriels occidentaux -.

La conséquence d'un tel développement serait une forte hausse de la demande de matières premières. Les hausses de prix qu'elle engendrerait auraient des répercussions économiques différentes. Dans les pays industriels et les pays seuils, on peut supposer que la concurrence déclencherait une vague d'innovations à l'instar de celle provoquée par les chocs pétroliers des années soixante-dix. Les hausses des prix du pétrole d'alors avaient engendré des changements de comportement individuel (économies d'énergie), conduit à une exploitation plus efficace de l'énergie, à l'emploi d'énergies alternatives, à la prospection de nouveaux gisements et à une reconversion profonde des structures de production. Ce sont surtout les pays en développement les plus pauvres, eux qui dépendent du pétrole en tant que support énergétique bon marché et polyvalent, qui pourraient se retrouver dans une situation pratiquement sans issue. On peut supposer que

d'une part ils disposeraient de trop faibles revenus en devises pour financer la hausse des prix de leurs importations pétrolières vitales, et qu'ils ne pourraient pas non plus s'ouvrir accès à des sources d'énergie alternatives. Cette situation pourrait les contraindre à intensifier le déboisement, même s'il les conduit à la ruine écologique à long terme et intensifie simultanément l'effet de serre à l'échelle du globe.

Dans les conditions actuelles de production et de consommation, un vaste processus de croissance dans les pays moins développés tendra par conséquent à aggraver les conflits mondiaux de répartition des ressources raréfiées et des moyens limités de prise en charge des produits toxiques et des déchets. Par conséquent toujours, la diffusion du schéma de production et de consommation occidental aura des répercussions désastreuses si l'on n'entreprend pas, à l'échelle mondiale, de réformes structurelles fondamentales dans le but d'aiguiller les dynamiques de marché vers un modèle de civilisation respectueux de l'environnement. Les pays industriels assument une responsabilité particulière dans la réalisation de telles réformes.

3.3 Répercussions socioculturelles de la mondialisation

3.3.1 Le pluralisme, conséquence de la mondialisation

Le style individualiste et avide de consommation propre au modèle de civilisation occidental se retrouve à maints égards en conflit avec la vision que d'autres milieux culturels se font du monde, et avec leurs valeurs aux racines religieuses généralement profondes. Nombreux sont ceux qui ressentent la domination de ce modèle comme une menace en forme d'impérialisme culturel. Des mouvements divers, plus ou moins de sens opposé, sous forme de particularismes religieux, culturels, nationaux ou ethniques, naissent de la déception de leurs membres envers la publicité d'une culture mondiale providentielle qui ne s'est pas concrétisée, ou de la résistance, nourrie de sources diverses, envers une culture mondiale unique voulue par le commerce. Comme chez les peuples indigènes, ces particularismes peuvent conduire à une prise de conscience historique qui contribue à ce qu'ils ne s'en remettent pas aveuglément au processus mondialisateur. Mais ces particularismes peuvent aussi virer à l'intégrisme et à la violence aveugle.

Il ne naîtra par conséquent pas de culture mondiale uniforme dans un avenir proche, malgré toutes les tendances à l'uniformisation et à l'universalisation. On assistera au contraire à l'émergence d'un pluralisme des valeurs et des normes à laquelle aucune société ne peut plus se dérober aujourd'hui. Mais vu que le pluralisme remet toujours en question des valeurs toujours traditionnelles et considérées toutes naturelles jusqu'alors, il recèle inévitablement un potentiel conflictuel non négligeable. Non seulement la foule de convictions, de valeurs et leurs manifestations concrètes caractérise les sociétés modernes mais elle affecte aussi, en raison des interdépendances croissantes, les relations entre les sociétés et les peuples.

Le problème déjà abordé des migrations mondiales est tout à fait symptomatique de cette évolution. Surtout dans les pays industriels aisés, il éveille la crainte d'une aliénation culturelle et la peur pour la sécurité intérieure et extérieure, par importation des extrémismes politiques et du grand banditisme. La réponse politique à ces craintes se traduit de plus en plus souvent par la prise de mesures de défense telles que la restriction du droit d'asile et le durcissement des conditions de séjour, les visas étant rendus plus difficiles à obtenir et les frontières à franchir. Pour justifier cette démarcation, les pays affectés se prévalent souvent de la protection de leur identité culturelle propre.

3.3.2 Les particularismes, mouvements d'opposition à la mondialisation

Dans de nombreuses régions du monde, ou tout au moins dans certains domaines de l'existence, la mondialisation a fait s'accroître le poids des unités, ethnies, cultures et religions régionales, phénomène que l'on dénomme généralement particularisme. Cette retraite vers un univers personnel aux dimensions connues a conduit à un fractionnement en une multitude d'identités particulières. Ce fractionnement identitaire a engendré un considérable potentiel conflictuel. Il n'est pas rare cependant que les traditions et tensions socioculturelles servent d'instruments à des finalités totalement différentes comme la préservation d'une hégémonie politique et économique.

Ceci expliquerait la nette augmentation, depuis 1993, des conflits de nationalités accompagnés de graves violations des droits de l'homme, tandis que le nombre de conflits internationaux armés allait, lui, en diminuant. Dans certaines régions, d'Afrique en particulier, en Asie du Sud, dans les Balkans et dans certaines régions de l'ex-Union Soviétique, ces conflits de nationalités ont pris une ampleur

menaçante. La cause majeure de ces hostilités qui ont parfois abouti à un éclatement des Etats nationaux réside dans des tensions ethno-religieuses ou nationalistes, des mouvements intégristes, donc particularistes que sous-tendent bien souvent - là réside leur source réelle - des conflits sociaux.

La culture a servi d'instrument à des intérêts politiques. Ce reproche, on peut l'adresser aux scénarios imaginés au terme du conflit Est-Ouest et au centre desquels figurent des cultures rivales. La thèse de la lutte des cultures s'est forgée un bel auditoire public ; selon elle, les futurs conflits armés donc la politique mondiale ne seront plus déterminés par les Etats nationaux mais par la collision de blocs culturels clairement délimités.

D'un contenu simpliste, de tels scénarios sont extrêmement contestés. En outre, la mise en exergue unilatérale des différences culturelles passe sous silence les nombreux exemples de coexistence et coopération pacifiques de différentes cultures sur la base d'une acceptation mutuelle des différences. La différenciation ethnique, culturelle et religieuse des communautés humaines constitue une indiscutable particularité qu'il ne faudrait ni tabouiser ni idéaliser. La rencontre de différentes cultures et leurs échanges ne recèlent pas que des risques. Elle et ils offrent la chance d'un enrichissement mutuel et d'une action solidaire face aux problèmes mondiaux. Par conséquent, la maîtrise pacifique des conflits socioculturels et donc normatifs requiert de passer d'abord par une analyse objective des lignes de démarcation et des intérêts, pour rechercher à partir de là des amorces de solutions empreintes de tolérance mutuelle.

3.3.3 Les communautés religieuses en tant qu'acteurs mondiaux

La mondialisation n'est aucunement un phénomène qui fond sur les religions seulement depuis l'extérieur. Elle constitue au contraire une caractéristique de toutes les religions mondiales, lesquelles et chacune avec une accentuation différente se considèrent comme des communautés mondiales investies d'une mission universelle. Ceci vaut tout particulièrement pour l'Eglise catholique qui par ses origines et sa mission s'est toujours considérée comme une Eglise universelle. En tant que telle, elle est un acteur mondial bien plus ancien que toute entreprise internationale. Cela se manifeste particulièrement dans l'histoire des aspects positifs et négatifs de sa mission.

Le processus actuel de mondialisation crée un nouveau contexte pour les communautés religieuses car il facilite la mondialisation de leur présence et de leurs activités. Certes, ce phénomène a fait surgir et s'élargir un marché mondial des religions, d'une ampleur difficile à cerner. Sur ce marché, des groupes, mouvements et organisations très hétéroclites proposent comme religions nouvelles ou sous un nom similaire leurs croyances, leurs visions du monde et leurs produits. Les communautés religieuses traditionnelles se retrouvent dans une situation de concurrence nouvelle, inhabituelle pour elles. Inversement cela implique presque inévitablement, pour toutes les religions et conceptions du monde, que nombre de problèmes fondamentaux de la mondialisation, à savoir le pluralisme et les particularismes, se retrouvent dans leurs structures internes. Pour cette raison, les relations interreligieuses acquièrent une importance sans cesse plus grande.

A la différence des principaux acteurs de la mondialisation dont les pays industriels constituent le point de référence principal, les religions non chrétiennes puisent leurs membres et leurs adeptes dans le tiers monde principalement. Le centre de gravité de l'Eglise catholique - statistiquement tout au moins - s'est déplacé lui aussi vers le Sud, plus que pour les autres Eglises chrétiennes. Le fait que toutes ces religions aient leurs racines non pas dans le milieu culturel occidental mais en Asie contribuera peut-être à ce que, courant moins le risque de reprendre les tendances à la mode de la mondialisation ainsi que leurs modèles foncièrement occidentaux, elles jouent un rôle à la fois critique et créatif en se référant à d'autres formes de la réflexion mondiale.

3.4 Répercussions de la mondialisation sur la politique

Envisagée enfin sous l'angle politique, la mondialisation constitue ici aussi un phénomène très ambivalent. La dissolution et la désintégration du bloc communiste, la fin de la guerre froide en 1989 ont nourri dans bien des pays l'espérance que le processus de mondialisation diffuserait planétairement le modèle occidental de civilisation, et que ses acquis majeurs, les droits de l'homme et la démocratie, s'universaliseraient. On espérait aussi que la multiplication et la densification des relations multilatérales aviveraient les consciences et l'esprit de responsabilité envers les défis mondiaux que sont la pollution de l'environnement et la croissance démographique. Certains de ces espoirs se sont concrétisés, d'autres ont vite été rattrapés par la réalité.

3.4.1 Déclin et mutations de l'influence exercée par la politique nationale

Les processus de mondialisation visant le monde en tant que tout restreignent le poids et la marge de manoeuvre politique des Etats nationaux, eux qui formaient jusqu'à présent la base du développement social et politique. Certains domaines de la société, l'économique en particulier, s'affranchissent de plus en plus de la politique nationale d'un Etat et tissent des liens nouveaux par-delà les frontières. Cette internationalité a aussi des effets tout à fait positifs dans la mesure où elle barre la route aux nationalismes aveugles et fortifie la compétition politique. Mais d'un autre côté, elle promeut un processus qui estompe la notion d'appartenance territoriale. Si rien ne vient corriger cette tendance, les gouvernements qui s'occupaient jusqu'à présent, sur tout le territoire, de tâches importantes (politique de réglementation de la concurrence, politique sociale par exemple), tendent à les négliger de plus en plus. Le pouvoir des entreprises internationales allant en augmentant, elles se servent des Etats les uns contre les autres et les exposent au chantage. De la sorte, l'action politique cède le pas au processus mondial d'intégration économique.

Comme l'influence des Etats nationaux tend à diminuer dans la résolution des problèmes mondiaux ou d'origine mondiale, voici remis en question le concept de la souveraineté nationale sur lequel la politique mondiale reposait jusqu'à présent. Néanmoins, les institutions et mesures internationalement exécutives sont très peu nombreuses à être venues se substituer aux politiques nationales. En outre, il faudrait se garder de parler trop tôt de l'extinction des Etats nationaux étant donné qu'ils continueront encore longtemps de jouer un rôle important dans les relations internationales, quel que soit l'architecture de ces dernières. Bien que les moyens d'action des Etats particuliers aient diminué en raison de la mondialisation et bien donc que la politique nationale ait changé, ils continueront de servir de pivot au moins aux problèmes locaux et régionaux.

3.4.2 Dégradation de la démocratie nationale et faiblesses de la politique internationale

Les formes d'Etat démocratiques représentent l'une des plus grandes conquêtes modernes du monde occidental. Mais jusqu'à présent, les démocraties étaient indissociablement liées à leurs Etats respectifs dont la marge d'initiative tend à diminuer car, au fil de la mondialisation, ils tendent à confier d'importantes

attributions à des institutions internationales dont la légitimation démocratique, jusqu'à présent, pêche par son insuffisance ou par son absence complète.

Le risque que la démocratie se retrouve minée augmente du fait que dans les sociétés occidentales la volonté d'assumer des responsabilités publiques semble décliner, or sur elle repose toute démocratie. Cela vient aussi de ce que le système économique semble conditionner de plus en plus la politique, de sorte que les valeurs et finalités politiques se mettent à jouer un rôle secondaire.

Les interdépendances mondiales aggravant la pression concurrentielle, un risque supplémentaire guette, à savoir que les politiques nationales se démettent de leurs responsabilités en invoquant le besoin de coordination internationale même si en fait, comme le montre par exemple le débat sur la fiscalité de l'énergie, il leur restait une marge d'action suffisante. L'énorme influence des médias potentialise ces tendances car leurs récits des événements visent en premier lieu à doper leurs taux d'audience. Cela pénalise la crédibilité du monde politique et contribue à lasser les populations de la politique et de l'Etat.

Tandis que la tendance à la libéralisation, à la dérégulation et à la privatisation se maintient sans répit dans le monde entier, on constate simultanément de considérables déficits au niveau de la politique supranationale, perçus et lourds de conséquences surtout dans les domaines où les politiques nationales sont en train de perdre du poids et leurs prérogatives décisionnelles. Bien que des institutions supranationales comme le système des Nations Unies prennent de l'importance, leur conception actuelle les maintient encore incapables de conférer à la compétition mondiale, par des conditions cadres et des règlements, une direction socialement et écologiquement bénéfique.

3.4.3 Emergence d'une société civile internationale

Presque partout dans le monde, des mouvements civiques se sont cristallisés, par dégoût des défauts d'évolution de l'Etat et de la politique. Animés par un entendement démocratique de leur mission, nombre de ces mouvements apportent une contribution sans cesse plus importante à la culture et à l'animation politiques, principalement parce qu'ils déploient des formes nouvelles et constructives d'engagement politique. Ils constituent un élément essentiel, fortificateur de la participation politique. Ces acteurs civiques peuvent délester l'Etat ou exercer, complémentairement aux activités publiques, dans des domaines dont l'Etat

jusqu'à présent ne s'était pas ou peu occupé. Instance de contrôle critique vis-à-vis des organismes publics, ils sont un important outil correctif de la société. Vu que les politiques nationales perdent du poids sur la scène internationale, le tissage de réseaux d'un pays à l'autre et la collaboration des organisations non gouvernementales jouent un rôle important. Par conséquent, la société civile internationale, née de la prise de conscience - et ce n'est pas la moindre de ses origines - que les défis mondiaux ne pourront être relevés qu'au moyen d'une coopération solidaire et dépassant les limites de l'Etat, se met à jouer un rôle de plus en plus important dans le modelage de la politique internationale.

Dans ce contexte, il faut aussi citer les communautés religieuses, les multiples organisations et institutions qui en relèvent et qui, tout au moins dans de nombreuses sociétés, sont probablement les acteurs les plus influents de la société civile. Dans de nombreux systèmes politiques et à plus forte raison lorsque ceux-ci incluent une religion d'Etat et que ces organisations ne représentent qu'une minorité, elles ne peuvent oeuvrer qu'au niveau de la société civile. Elles ont donc progressivement pris conscience que généralement seule une collaboration avec d'autres religions et avec d'autres acteurs sociaux non affiliés à une religion leur permettra d'atteindre leurs objectifs. Cette nécessité est un motif important du dialogue inter-religions.

Inversement, le rôle croissant assumé par la société civile internationale signifie un grand défi pour des institutions hiérarchisées comme l'Eglise catholique. Les conseils paroissiaux, les associations ecclésiastiques ou les paroisses de la base sont certes, en principe, des structures d'orientation civile qui en pratique fonctionnent souvent bien. Sans elles, l'Eglise pourrait difficilement jouer un aussi grand rôle dans le domaine des organisations non gouvernementales. Néanmoins, ces structures reposent sur des pieds d'argile, institutionnellement et surtout juridiquement.

En dépit de cette évaluation positive, il faudrait se garder de surestimer et d'idéaliser les acteurs de la société civile. Cette dernière offre certes des opportunités nouvelles mais ses propres limites sont manifestes. Une analyse, un inventaire précis et objectifs, qui n'occultent pas les déficits et faiblesses de ces acteurs, aidera au contraire à améliorer leur efficacité. En effet, la multitude d'organisations non gouvernementales et aussi parfois les conflits qui les opposent compliquent la coordination de leur action. Au fur et à mesure que leur influence s'accroît, les risques augmentent d'abus et de dépendance vis-à-vis d'intérêts

publics. En outre, nombre d'entre elles ne sont pas structurées démocratiquement ou pas assez. Certaines d'entre elles appartiennent aussi à des courants qui enveniment les conflits particularistes. Le fait que les groupes sociaux ne soient pas tous également capables de s'organiser et de se faire entendre est probablement le fait le plus lourd de conséquences car ce sont les pauvres justement qui ont les plus hauts obstacles à franchir pour former des groupements d'intérêts capables d'imposer leurs points de vue.

4. La mondialisation, ensemble de défis pour les religions et l'Eglise

Les manifestations, suites et répercussions précédemment décrites de la mondialisation figurent aujourd'hui parmi les coordonnées de base entre lesquelles les grandes religions et l'Eglise doivent définir leur rôle au sein de la société, mais réfléchir aussi sur l'idée qu'elles ont d'elles-mêmes. Le défi dont cette réflexion s'assortit est double : il s'agit d'une part de leur responsabilité dans le modelage d'une mondialisation au service de l'homme, et d'autre part d'une question importante aussi au plan théologique : quelle idée les religions se font-elles d'elles-mêmes, en tant que communautés mondiales, qu'acteurs globaux, en tant que communauté intégrées dans des cultures très différentes, quel modèle de mondialisation représentent-elles dans ce cadre?

Inversement, on peut s'attendre à apprendre de la longue expérience des religions dans ce difficile domaine. Ceci vaut autant pour leur quête de solutions praticables que pour leurs erreurs pratiquement inévitables. Faisant leur autocritique, les communautés religieuses doivent même se demander dans quelle mesure et en leur forme actuelle elles peuvent servir d'exemple ou de modèle à une mondialisation humaine. Cette question est importante aussi - et surtout pourrait-on dire - pour qu'elles soient crédibles dans l'effort d'humanisation de la mondialisation. En effet, elles ne pourront se mêler à la discussion publique de ces questions et convaincre que si elles s'efforcent de faire, dans leur propres communautés, une réalité des principes qu'elles défendent.

4.1 Coresponsabilité du modelage de la mondialisation

La réflexion éthique sur les évolutions sociales fut de tout temps et demeure une tâche originelle et centrale des religions. Compte tenu du guidage politique de la mondialisation, cette réflexion demeure irremplaçable. En effet, les conditions cadres internationales seront pratiquement impossibles à imposer sans un minimum de jalons éthiques mondiaux. Les religions surtout, riches de leurs traditions spirituelles et morales, peuvent remettre en question de manière critique l'économisme prédominant dans l'économie mondiale, et suggérer des alternatives créatives. Toutes les religions offrent des points d'enchaînement (certains parlent de ressources religieuses) qui promeuvent la responsabilité mondiale de tous les hommes, donc une solidarité mondiale mobilisant toutes les générations. Inversement, il existe des critères d'éthique sociale associables à la réflexion théologique des religions, donc que celles-ci peuvent largement partager et assumer. Il est douteux que l'on puisse, sans la force motivatrice des religions, parvenir aux mutations rendues nécessaires par une solidarité globale, surtout aussi dans le comportement personnel des individus.

En raison de leur présence dans presque toutes les cultures de la Terre, les religions devraient être particulièrement aptes à défendre l'identité culturelle dans la diversité. Mais cette hypothèse est contrecarrée par le fait que presque toutes les grandes religions souffrent de dissensions internes, ce qui rend souvent les contacts entre elles très difficiles. Cette constatation vaut également pour la religion chrétienne. Pour cette raison, le mouvement oecuménique constitue aussi une sorte de mouvement à la recherche d'une Eglise universelle qui embrasse effectivement toutes les régions et confessions. Le mouvement oecuménique est un apprentissage de la vie en communauté dans un monde pluraliste. A cet égard, le traitement offert aux minorités ou aux opinions divergentes dans les communautés religieuses constitue une importante pierre de touche. En effet, quiconque ne pratique pas la tolérance à l'intérieur de ses propres rangs et, en cas de conflit, applique injustement les règles du jeu, pourra difficilement s'engager crédiblement et à l'échelle mondiale en faveur des minorités et de la tolérance. En dépit de maints progrès enregistrés par l'oecuménisme, ces efforts subissent périodiquement des revers, comme le montrent les difficiles relations de l'Eglise catholique et du Conseil oecuménique des Eglises avec les Eglises orthodoxes dans les pays en transformation.

Aujourd'hui tout au moins, les grandes religions se considèrent toutes comme des courants de pensée non seulement particularistes mais universels aussi, offerts au monde. Elles prétendent donc détenir les réponses et proclamer des vérités valables pour toute l'humanité, ou en tout cas pas moins valables que celles proposées par les autres religions. Pour que cela n'entraîne pas de conflits graves mais donne au contraire le jour à un pluralisme florissant, il faut un oecuménisme global qui inclue, élément essentiel, le dialogue des religions et la coopération des hommes de fois différentes. Du point de vue du monde catholique, le concile de Vatican II a ouvert sans aucun doute des voies nouvelles dans ce domaine ; il a contribué à transformer l'idée que l'on se faisait de la mission ; il a donc eu des répercussions tout au moins indirectes sur l'idée que d'autres religions se faisaient d'elles-mêmes. Néanmoins, ce concile n'a pas apporté de solution satisfaisante aux tensions opposant le dialogue et la mission. Des zones conflictuelles ont persisté qui grèvent l'identité des jeunes Eglises, leurs relations avec Rome et le dialogue interreligieux lui-même.

La validité universelle des droits de l'homme ne constitue pas non plus un thème à l'abri des controverses, en tout cas dès que l'on exige leur application à l'intérieur des religions et des structures religieuses. Le retour aux traditions et valeurs propres de chaque religion, observable aujourd'hui dans le monde entier, ne doit pas nécessairement dégénérer en intégrisme, mais il facilite certainement l'apparition de telles tendances si les circonstances s'y prêtent. Les religions revendiquent toutes, il faut bien le dire, des domaines où l'application de certains droits de l'homme souffre de restrictions, lorsque par exemple elles refusent aux femmes, tout au moins dans le domaine interne, des droits dont la société civile reconnaît la valeur universelle.

4.2 L'Eglise universelle, communauté d'acquisition de connaissances

Les réflexions qui précèdent ont montré que toutes les religions du monde devaient se préoccuper d'un problème aux multiples aspects, l'instauration d'un équilibre entre l'universalité et les particularismes. L'Eglise catholique tout particulièrement se situe dans une zone de tensions entre d'une part l'universalité qu'elle revendique et qui exerce mondialement une puissante attraction sur beaucoup de gens, et d'autre part un centralisme aux traits occidentaux et romains, incompatible avec cette revendication. Elle veut à la fois être Eglise universelle et ne pas dicter leur conduite aux Eglises locales. Il s'agit certainement aussi d'un problème théologique et ecclésiastique, mais en premier lieu pourtant

d'un problème culturel, principalement dû au fait que le message de l'Évangile émane lui-même d'une culture parmi d'autres, la culture occidentale, laquelle principalement s'est occupée de le diffuser.

Ce problème semble résolu, en théorie et en principe tout au moins, en reconnaissant le principe de l'acculturation, c'est-à-dire la nécessité d'une intégration dans la culture concernée. Le concile de Vatican II et quelques Églises locales ont fourni d'importants élans en ce sens, que d'autres religions ont elles aussi repris. Ce dont il s'agit en définitive, c'est toujours d'associer correctement le message universel de l'Évangile d'une part, des formes et manifestations particulières d'autre part. Mais ceci conduit nécessairement à poser la question suivante : dans quelle mesure, dans quel sens et de quelle manière la foi chrétienne se considère-t-elle une culture universelle, et à quelle physionomie culturelle de l'Église mondiale les Églises locales doivent-elles se référer? En fait de réponses concrètes à ces questions, le concile a laissé plus de questions en suspens qu'il n'en a résolues, créant ainsi un terrain conflictuel à l'intérieur de l'Église dont aujourd'hui bon nombre d'Églises locales ont à souffrir. Elles manquent surtout de règles claires et vérifiables, gouvernant les nécessaires conflits autour de cette cause, dans la lutte autour de théologies et formes contextuelles d'évangélisation.

Au plan de ses institutions, l'Église est aux prises avec les tensions qui opposent le centralisme et l'indépendance des Églises locales. La situation peut diverger fortement d'un continent et d'un pays à l'autre. En Asie par exemple, on apprécie - ne serait-ce que pour leur valeur symbolique - ses structures hiérarchisées aux compétences clairement attribuées, telles que le pape et la curie les incarnent. D'autres religions envient aussi à l'Église la puissance mondiale de la voix de Rome. Face à des situations politiques épineuses, le fait que le Saint-Siège jouisse d'un statut de droit international et qu'il puisse agir par la voie diplomatique offre beaucoup d'avantages aux Églises locales. D'un autre côté, ces avantages et d'autres similaires sont autant d'inconvénients car ils éveillent l'impression que la religion catholique n'a pas ses racines en Asie, qu'elle est guidée de l'étranger, et freinent ainsi souvent le processus d'acculturation.

4.3 Mission et vocation des oeuvres religieuses

L'Eglise ne peut en aucun cas accepter et n'acceptera jamais une forme de mondialisation qui répartisse la hausse du niveau de vie au détriment des catégories de population pauvres dans les pays industriels, en développement et en transformation, une mondialisation qui exclue de plus en plus de gens et de régions ou les rejette sur la touche. Un tel processus contredit diamétralement le choix chrétien en faveur des pauvres. En effet, l'Eglise doit toujours orienter son action de sorte à "surmonter les exclusions et à associer chaque individu à la vie sociale"¹. Pour cette raison, il revêt une grande importance pour les Eglises de rappeler dans les consciences ces erreurs de développement et de s'inscrire en faux contre elles.

Les oeuvres chargées des tâches de l'Eglise universelle assument cette tâche d'une manière particulière. Elles jouent un rôle particulièrement important en Allemagne. Ces oeuvres sont nées d'une longue histoire missionnaire et, au cours des décennies récentes, du vécu de la pauvreté dans de nombreuses régions du monde. La rencontre et l'échange avec les Eglises partenaires du Sud et de l'Est ont jeté une lumière vive sur leurs problèmes et leur détresse. En les aidant, les oeuvres sont elles-mêmes passées par un processus d'apprentissage : au début, l'aide charitable d'urgence figurait au coeur de leurs activités ; au fil des années cependant, la dimension structurelle de la pauvreté est passée au premier plan, d'abord dans les pays victimes de ce fléau, ensuite et par extension à l'échelle mondiale.

De tous ces actes charitables, des critères de travail ont découlé pour les oeuvres de l'Eglise. Ces dernières recherchent toujours un développement poussé et complet, c'est-à-dire le bien matériel et social, mais aussi culturel et intellectuel des êtres humains. Elles conçoivent leur mission comme faisant indissociablement partie de la mission de l'Eglise, un mission fondée en définitive dans l'Evangile. Simultanément, les oeuvres savent avec certitude qu'elles reposent sur une riche tradition spirituelle et humanitaire, qu'elles veulent partager avec d'autres êtres humains. En ce sens leur travail a une valeur missionnaire, non pas qu'elles souhaitent naïvement convertir les bénéficiaires, ou qu'elles considèrent le nombre de baptêmes comme leur seul critère de réussite. Leur aide pour ces raisons justement ne s'adresse pas qu'aux catholiques ou aux chrétiens. Elle

¹ Cf. à ce sujet "Pour un avenir de solidarité et de justice", déclaration du Conseil de l'Eglise évangélique en Allemagne et de la Conférence épiscopale allemande sur la situation économique et sociale en Allemagne, Hanovre/Bonn, 1997.

s'adresse à tous les humains en proie à la pauvreté, à la détresse, et qui en ont besoin.

Autre repère important de leur action : les oeuvres de l'Eglise recherchent une coopération la plus étroite et la plus partenariale possible avec les Eglises locales. Les oeuvres n'entendent pas ces contacts comme une voie à sens unique mais comme un processus conjoint d'acquisition de connaissances, comme un acte de don et de réception réciproque. A l'intérieur de l'Allemagne, l'Eglise et ses oeuvres se veulent en quelque sorte les porte-paroles de leurs partenaires, dont elles tentent de se porter représentantes et de se faire les avocates ; ce qui ne veut pas dire qu'elles acceptent toujours les positions de leurs partenaires ou les reprennent sans les critiquer. Elles tentent plutôt, par le dialogue, de trouver avec eux les meilleures solutions possibles.

5. Fondements d'une réflexion éthicosociale

Les faits et les expériences périodiquement relatés aux Eglises d'Allemagne par les Eglises partenaires dans les pays en développement et en transformation montrent clairement que la mondialisation et l'entrelacs de ses différentes facettes constitue un phénomène très ambivalent. Ni il s'agit d'une loi quasi naturelle comme certains voudraient en donner l'impression, ni les phénomènes mondialistes sont toujours utiles et d'emblée meilleurs que les phénomènes locaux. Par conséquent, absolument rien ne justifie l'attitude fataliste qui consiste à nous considérer livrés sans défense au marché mondial et à ses règles. Mais une opposition fondamentale à la mondialisation est tout aussi douteuse, qui verrait dans la mondialisation la racine de tous les maux, et affirmerait que le retour aux circuits économiques locaux résoudra tous les problèmes sociaux et écologiques.

Un tel contexte place les oeuvres de l'Eglise catholique devant de grands défis, elles qui se sont chargées ensemble d'une responsabilité mondiale dans différents domaines. On ne leur demande pas ici d'avoir seulement une réaction pragmatique ; cette réaction doit plutôt être guidée par une base éthicosociale fondamentale et par la perspective que leur ouvre l'Eglise universelle. Toutes les amorces de solutions, toutes les décisions politiques auxquelles les oeuvres se rangent, doivent correspondre à cette base. Il s'agit pour elles de barrer la route aux erreurs de développement. Les oeuvres n'y parviendront correctement qu'en mettant au point des critères normatifs appropriés, effectivement applicables aux

développements incriminés. La présente étude reprend la méthodologie argumentative éprouvée de l'Eglise dans le domaine de l'éthique sociale ; elle consiste à rechercher le débat à partir d'arguments philosophiques afin de demeurer compréhensible aussi aux non chrétiens. Les oeuvres demeurent ouvertes à des réflexions bibliques et théologiques approfondies, surtout celles surtout provenant des Eglises partenaires, Eglises que les auteurs de cette étude ont à coeur en raison de l'évolution religieuse et culturelle dans ces régions.

5.1 Références éthicosociales

L'homme doit toujours se trouver au centre de tout développement, donc de celui de l'économie et de sa configuration politique. On ne peut sacrifier cette prémisse à aucun autre objectif ou intérêt idéologique car elle se fonde sur la *dignité de l'homme*, indistinctement et identiquement valable pour tous les êtres humains, et constitue le socle des droits de l'homme, lesquels doivent inclure non seulement les droits civiques et politiques (pacte civil) mais aussi les droits économiques, sociaux et culturels (pacte social). La logique de cet approche inclut de prendre la défense des individus privés de ces droits. Par conséquent, doivent bénéficier d'une attention prioritaire les personnes placées dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins élémentaires et affectées par des situations de détresse particulières. Toute politique pratiquée à l'échelon national comme international doit donc être orientée vers la pauvreté ou plus précisément vers les pauvres.

Ceci a des conséquences économiques, socioculturelles et environnementales. La configuration responsable d'un ordre humanisé doit faire ses preuves dans tous ces domaines, pour permettre et assurer à tous les êtres humains une existence digne d'eux. Il en découle que l'économie, le marché, le progrès technique et la mondialisation ne constituent pas un but en soi. Elles et ils ont un caractère instrumental. Un économisme qui considérerait comme seuls critères les règles de la rationalité économique et du marché, est incompatible avec ce qui précède. Même chose pour une attitude de travail et de consommation uniquement désireuse de toujours améliorer le niveau de vie personnel, et qui oublierait le lien social dont s'assortit aussi la propriété individuelle. L'action économique est au contraire un activité culturellement marquée. En tant que telle, elle requiert que l'individu et la collectivité investissent dans l'homme, dans ses aptitudes et l'environnement dans lequel il vit. Le capital humain et social qui en naît revêt une importance croissante pas seulement au plan économique : il constitue le

préalable de ces vertus sociales anciennes et nouvelles que sont la créativité, la participation, l'initiative propre et la solidarité, vertus sans lesquelles les problèmes mondiaux ne seront pas maîtrisables.

Un développement planétaire, digne de l'homme, doit s'orienter vers le bien commun de toute l'humanité et vers les chances d'existence des générations futures. Ce principe exige, pour ne pas surcharger désespérément certains individus, une *responsabilité échelonnée*. A ce titre, l'orientation éthique de l'individu et l'orientation éthique de la société, bien qu'en référence mutuelle, méritent une distinction claire. Les oeuvres de l'Eglise ont affaire aux deux aspects de cette orientation.

Les oeuvres en appellent d'une part à la *responsabilité individuelle* des habitants de l'Allemagne, elles les invitent à partager avec ceux dont les chances dans cette vie sont bien moindres. Cela entraîne des changements dans leur style de vie personnel, par exemple dans la consommation des ressources non renouvelables, à doser en fonction des besoins des générations futures. A cet égard, l'action des oeuvres vise à développer une orientation fondamentale des valeurs vers la solidarité avec les pauvres de ce monde, que la pauvreté empêche de défendre leurs droits fondamentaux. Les critères à développer se fondent sur leurs besoins fondamentaux et sur les moyens de les satisfaire par une aide ciblée. Les nombreuses initiatives prises par des particuliers montrent qu'elles peuvent créer des chances d'existence meilleure. Malgré tout, le déploiement personnel et certaines prestations d'aide ne suffisent pas, et de loin, pour parvenir à l'objectif qu'est ce supplément de justice, d'autant que des développements planétaires ou les seuls changements politiques intervenus dans un pays peuvent rapidement anéantir cet objectif. Ces efforts n'en conservent pas moins leur irremplaçable valeur car ils incitent les membres de la société à assumer des responsabilités de politique sociale.

Par conséquent, l'aide individualisée doit être complétée par une *responsabilité politique* qui s'étende d'une part à l'efficacité des organisations d'aide humanitaire et qui cherche d'autre part à créer des conditions cadres politiques et légales. A l'ère de la mondialisation, la maîtrise nationale en solitaire de ces tâches est impensable. Pour résoudre les problèmes sociaux et écologiques qui débordent des frontières nationales, les pays concernés doivent se déclarer prêt à assumer, au plan international et par une coopération solidaire, la responsabilité d'autres pays. Pour concrétiser l'application de ces objectifs, il faut une politique

internationale ordonnée, dotée de ses règlements et organes institutionnels et dont le pouvoir politique dépendra d'un contrôle démocratique dont la forme reste encore à définir. Si on ne le fait pas, les pauvres des pays en développement et en transformation, mais aussi ceux des pays d'abondance, demeureront des laissés pour compte. Pour ce qui est de répartir les charges accompagnant ces réformes, l'appel s'adresse surtout à ceux qui peuvent restreindre leurs conditions matérielles d'existence sans que leur qualité de vie en souffre beaucoup. Parmi ces gens figurent la majorité des habitants des pays riches, mais aussi les riches des pays pauvres.

Compte tenu de la très inégale répartition des richesses qui risque encore de s'aggraver, il faut prendre des mesures résolues pour conférer à nouveau plus de poids, en politique, au principe de *justice sociale* (entre générations). Tout au moins faudrait-il respecter le principe de différence en théorie de la justice, selon lequel les inégalités économiques et sociales ne se justifient que pour autant qu'elles apportent les plus grands avantages possibles aux plus pauvres et aux exclus. Dans cette mesure, les critères d'une équité dans les opportunités et surtout d'une équité dans les besoins acquièrent eux aussi une importance croissante comparés à ceux d'une équité uniquement fondée sur la propriété et les performances.

Le principe de *justice entre générations* requiert une attention particulière. Au coeur de ce principe : on ne peut pas dissocier les problèmes économiques et sociaux modernes de la question relative au maintien et à la conservation des fondements naturels de l'existence des générations futures. Le concept du développement soutenu, durable et écologique (sustainable development), que la communauté des Etats reconnaît comme modèle contractuel depuis 1992, année de la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement à Rio de Janeiro, se fonde sur la constatation que le développement économique, le développement social et le développement écologique ne constituent que des objectifs partiels de société que l'on ne saurait faire jouer les uns contre les autres sans encourir de pénalisation. Le principe d'éthique écologique à la base de cette affirmation est le suivant : l'homme est uni au tissu de son environnement naturel. Ce principe veut dire que l'homme ne remplira ses responsabilités que s'il adapte la dynamique de son activité civilisatrice aux limites des ressources naturelles et à la "capacité d'emport" de la nature qui l'enveloppe.

Si l'homme constitue le point de départ et d'arrivée de tout développement, cela exige un développement à partir du bas de l'échelle. C'est exactement ce qu'énonce le principe de la *subsidiarité*, lequel veut protéger l'individu et les niveaux sociaux subalternes (la famille, la commune, les acteurs de la société civile, etc.) vis-à-vis de la toute-puissance étatique et du centralisme bureaucratique. Inversement, ce principe demande aussi aux instances supérieures d'agir là où l'on a besoin de leur aide. Ceci vaut aussi pour le modelage de la société mondiale. Par conséquent, c'est toujours de solidarité entre personnes dont on a besoin en premier, c'est-à-dire de leur esprit d'initiative et de coopération pour surmonter les torts subis. Des mesures politiques sont tout aussi importantes, qui rendent possibles de telles initiatives personnelles et collectives à la base, qui les soutiennent et les complètent. En effet, aussi important soit le rôle des hommes, leurs efforts propres seront voués à l'échec ou éphémères en l'absence de conditions cadres favorables (la sécurité juridique par ex.). En cas de besoin, lorsque la solidarité entre personnes concernées ne suffit pas, il faut que vienne s'y adjoindre la solidarité des mieux lotis et des privilégiés, des particuliers et petits groupes à la société (mondiale), pour aider ces défavorisés.

Dans un monde pluraliste, toute réflexion éthique se meut dans un *champ de tensions entre l'universalité et les particularismes*. Le dilemme réside en ce que les fondements des particularismes sont certes concrets, intégrés dans les différents contextes culturels, donc bien compréhensible pour les gens vivant sur place, mais qu'ils deviennent incompréhensibles pour ceux appartenant à d'autres milieux culturels, et ne peuvent donc que restrictivement servir de base à quelque chose comme une éthique mondiale. Cette tension que la mondialisation fait s'accroître ne diminuera voire disparaîtra peut-être que par un dialogue interculturel le plus large possible. Un tel dialogue ne pourra réussir que si tous les participants le perçoivent comme un échange franc-jeu et axé sur l'entente, renonçant à dicter les conduites, renonçant à la manipulation. Car les arguments éthiques, on le sait, recherchent toujours l'approbation fondée de tous ceux que concerne l'action à juger.

Les participants à ce dialogue interculturel peuvent tenter par divers itinéraires de trouver des normes universelles. La méthode probablement la plus facile pour jeter un pont entre les différentes traditions éthiques consiste à partir des expériences de souffrance vécues par l'humanité entière en raison de la faim, de la pauvreté, de l'injustice ou de la discrimination. Car c'est de telles expériences que sont nées toutes les notions particularistes de la moralité. Dans le contexte de ces

expériences, les partenaires du dialogue se feront mutuellement découvrir leurs interprétations culturelles, les valeurs et normes qui y sont enracinées. Ce faisant, ils découvriront des similitudes comme des différences. De l'entendement collectif de la dignité humaine qui en naît, ils tenteront d'extraire aux moins quelques critères de base de la dignité humaine, critères prétendant d'une part à l'universalité, mais dotés de traits marquants dans une multitude de cultures. Le but de ces efforts est une éthique dans laquelle l'unité et la différence s'interpénètrent. Cette éthique contient d'une part des normes communes dont les interprétations et motivations ne doivent pas forcément concorder parfaitement. D'autre part elle laisse à chaque culture l'espace nécessaire à celles de ses convictions enracinées dans des contextes éthiques et moraux, à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec les normes universelles.

5.2 Modelage éthiquement défendable de la mondialisation

Certes, le processus de mondialisation engendre une hausse planétaire du niveau de vie ; néanmoins, il a tendance à entraîner de considérables décalages de répartition qui pénalisent la main-d'oeuvre peu qualifiée dans les pays industriels et les catégories pauvres de la population dans les pays en développement et en transformation. En outre, les effets de la croissance reposent sur une prise en compte insuffisante du prix payé par l'environnement, et créent ainsi un problème de répartition entre les générations. Envisagées selon les critères socio-éthiques susmentionnés, de telles répercussions de la mondialisation sont très préoccupantes et à la longue inacceptables. S'il devait se confirmer que des régions et catégories de population entières demeurent exclues et en nombre croissant des gains de niveau de vie engendrés par la mondialisation, et que celle-ci menace les fondements de l'existence des générations futures, les avantages qui l'accompagnent ne pourraient plus compenser les dérailages du développement.

Si vaincre l'exclusion forme le critère éthique prioritaire d'une responsabilité universelle, le monde politique doit se fixer comme objectif premier d'empêcher le plus possible, par une politique ordonnée de conditions cadres, que le processus de mondialisation clive les hommes et les générations en deux camps, celui des gagnants et celui des perdants. Comme à l'époque des économies nationales où l'Etat avait (et continue d'avoir) pour tâche de moduler, par des conditions cadres, le marché et ses atouts indiscutables pour qu'il fonctionne au profit de tous, on a besoin aujourd'hui d'accords et d'organismes internationaux

pour intégrer le modèle de l'économie sociale de marché dans une économie globale. Il s'agit donc de créer d'emblée des conditions de départ les plus franches et les plus justes possibles. Là où des injustices se produisent, et l'on ne pourra sans doute jamais les supprimer complètement, il faudra les corriger par des interventions objectives. Ces corrections, il faut le supposer, continueront d'être pratiquées à l'échelon de l'Etat national.

La mondialisation en sa physionomie actuelle requiert des réformes structurelles de fond si l'on veut qu'elle suive le modèle d'un développement soutenu. Il faut que la croissance économique s'accompagne, plus que par le passé, d'un développement social et écologique. Le rendement économique est et demeure une condition nécessaire mais insuffisante pour assurer la justice sociale, protéger l'environnement et la diversité culturelle. Les stratégies visant d'une part à renforcer l'initiative privée et la compétitivité économique et d'autre part à lutter contre la pauvreté et la destruction de l'environnement ne constituent pas une contradiction en soi, elles peuvent se compléter mutuellement. Il faut utiliser de manière ciblée les marges de manoeuvre existantes pour conférer un visage social et écologique à la politique économique, en promouvant volontairement, pour fortifier les sites économiques, ces facteurs importants que sont le capital humain et le capital social.

Cependant, la politique économique d'une part, la politique sociale et la politique écologique d'autre part évoluent dans un environnement de tensions que parfois seules des interventions politiques ciblées parviennent à résorber. Ceci vaut aussi pour les rapports entre l'évolution sociale et l'évolution de l'écologie. Les efforts de protection de l'environnement, destinés en définitive au bien des représentants des générations futures, doivent donc tout autant faire partie intégrante d'une politique d'ordre mondial que le développement économique et le développement social. La mondialisation ne profitera à long terme à tous les hommes et à tous les groupes sociaux que si les politiques économiques, sociales et écologiques se soutiennent mutuellement.

6. Actions possibles

6.1 Domaines politiques

L'économie, les valeurs et les règles qui conditionnent l'action économique sont apparues comme les forces motrices de la mondialisation. Elles ont déclenché des bouleversements aux conséquences difficilement évaluables aujourd'hui. Il devient en même temps de plus en plus évident que les processus mondialisateurs et leurs conséquences ambivalentes dépassent les moyens d'action de la politique classique comme la pratiquaient les Etats nationaux. Le principe, prédominant aujourd'hui, de pilotage du marché libre, s'avère incapable tout seul d'associer de manière tolérable l'efficacité économique, la justice sociale et la viabilité écologique future. Ce principe sera encore moins capable de créer et de sécuriser la paix et la participation démocratiques, la diversité culturelle, s'il n'est pas porté par un consensus sur les questions de valeur fondamentales. Ceci demande d'une part que soient prises des mesures d'ordre politique, capables de diriger la compétition au sein de l'économie de marché dans la direction voulue, mais d'autre part aussi des investissements équilibrants, pour garantir aux hommes des chances égalitaires et la justice dans la satisfaction de leurs besoins.

La mondialisation dicte aujourd'hui l'exercice d'une politique structurelle mondiale ayant pour but un développement équitable au plan social et écologique. Il ne s'agit donc pas en premier lieu de transférer un quantum d'abondance aux pays et aux gens les plus pauvres, mais de créer un ordre mondial qui concède à tous les intervenants des chances franches et à peu près égalitaires. Ceci requiert une *politique d'ordre mondial*, qui crée des conditions cadres promotrices du développement et tienne compte de la différenciation croissante, à l'échelon planétaire, des niveaux de l'action politique. Dans ce contexte, un modèle d'ordre fait actuellement l'objet de discussions, au centre duquel se trouve un processus politique conjoint de souverainetés partagées entre les acteurs étatiques et non étatiques évoluant aux divers niveaux exécutifs (locaux, nationaux, régionaux, internationaux). Une politique d'ordre ainsi que des interventions ciblées au niveau national et international doivent viser principalement les domaines décrits ci-après.

6.1.1 Ordre juridique et politique de sécurité internationaux

Une gestion mondiale reprenant le principe de la subsidiarité ne réussira que si la communauté des Etats parvient à s'entendre sur un ordre juridique fondamental et international, assorti de principes de droit correspondants. Condition sine qua non à cela : que tous les pays instaurent, sur leur propre territoire, les préalables de la sécurité juridique, le respect des droits de l'homme ainsi que les moyens d'une participation politique de la population. Pour y parvenir, il faut aussi fortifier la notion mondiale d'Etat de droit par des règlements légaux clairs, des mécanismes de résolution des conflits et des possibilités de sanction clairs. Il est indispensable dans ce contexte de revaloriser des institutions comme la Cour internationale de Justice à La Haye et de garantir la reconnaissance contractuelle de la jurisprudence prononcée par de telles instances. A côté des formes institutionnalisées de collaboration internationale, mises en place sur le long terme et dans l'esprit d'une politique de sécurité préventive, on a aussi besoin de mécanismes perfectionnés jouant un rôle conciliateur et d'arbitrage dans les conflits, pour empêcher à tout prix des escalades militaires et des hostilités ouvertes.

L'acceptation de la notion mondiale d'Etat de droit et de conditions cadres contractuelles dans le monde entier requiert aussi cependant un minimum de valeurs communes et en particulier de procédures médiatrices autour des conflits normatifs. Le dialogue interculturel sur les valeurs universelles comme fondements de l'action commune ne réussira que si l'on reconnaît la différence d'identité de l'autre et si chaque culture est prête à accueillir les autres dans la poursuite du processus de dialogue. C'est seulement de cette manière que l'on passera d'une inégale communauté d'enseignement à une communauté égalitaire d'acquisition de connaissances. Un tel dialogue constitue certes une forme particulièrement ambitieuse de médiation en cas de conflits, car il ne s'agit pas là seulement de trouver un compromis pragmatique, il s'agit de s'ouvrir aux valeurs d'autres milieux culturels telles qu'ils les conçoivent.

6.1.2 Responsabilité propre de la politique économique et sociale

C'est aux différents pays eux-mêmes que revient la responsabilité majeure de contribuer, par une politique économique et sociale solide, à la victoire sur la pauvreté et le sous-développement. Car eux seuls en définitive peuvent créer les préalables d'une participation prospère à l'économie mondiale. Parmi ces

préalables figurent, outre les réformes démocratiques et la sécurité juridique, un régime économique cadre promouvant l'initiative propre de chaque individu, et une gestion gouvernementale compétente. Un régime de propriété juste, protégeant et répartissant efficacement la propriété et les biens, plus une législation fiscale décente et promotrice de la croissance revêtent, outre les investissements en capital matériel et humain, une grande importance. La stabilisation des économies intérieures grâce à l'indépendance des instances monétaires, une surveillance bancaire sévère, la lutte contre l'inflation et la pratique de la discipline budgétaire par les Etats, jouent elles aussi un rôle clé.

Des taux d'inflation constamment bas sont un indicateur capital de bonne santé de l'environnement macroéconomique². De fortes variations du niveau général des prix rendent difficile la distinction, par les producteurs et les consommateurs, entre les variations de prix relatives et absolues. Si la teneur informative des prix relatifs diminue, il y a risque d'utiliser incorrectement des ressources, avec des conséquences négatives pour la croissance et l'emploi. Par conséquent, les pays qui souffrent de taux d'inflation et de déficits budgétaires élevés constituent des sites peu attractifs au capital international. Une politique orientée vers la stabilité est donc aussi bien fondée en éthique sociale car l'inflation nuit à la société, parce qu'elle pénalise surtout les plus faibles et les pauvres. Les individus économiquement mieux placés peuvent par contre échapper plus facilement aux effets négatifs d'une inflation élevée en se rabattant sur les biens immobiliers ou en partant à l'étranger. D'où il découle que l'inflation ne convient jamais pour résoudre les problèmes économiques et sociaux.

Outre la stabilité macro-économique, l'investissement de beaucoup de capitaux dans des biens corporels constitue une autre condition de participation réussie à la mondialisation. Si dans une économie nationale les investissements croissent plus vite que le travail investi, la quantité de capital par travailleur (l'intensité capitaliste) tend à s'accroître et avec elle la productivité du travail, ce qui en définitive hausse le revenu national. Les pays qui par exemple au moyen de la politique fiscale stimulent la volonté d'investir, jouissent de meilleures chances dans le processus de mondialisation que les pays qui effraient les investisseurs par le manque d'infrastructure, la présence de monopoles économiques, des législations floues, un appareillage administratif pléthorique ou une corruption excessive. Des enquêtes empiriques n'ont pas été les seules à montrer que le haut

² Voir, concernant l'importance de la stabilité monétaire et de ses préalables institutionnels, l'étude "Gutes Geld für alle" (Des revenus décents pour tous) présentée par Franz Furger et Joachim Wiemeyer à la demande du groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale", Bonn, 1991.

degré d'ouverture d'une économie nationale sous forme d'un libre-échange commercial et de marchés financiers intelligemment libéralisés contribue de manière essentielle à atteindre des taux de croissance élevés. Cette ouverture facilite le nécessaire apport technologique intégré dans les biens d'investissement importés, par l'afflux d'investissements étrangers directs et par d'autres formes de coopération internationale des entreprises.

Les investissements consentis dans l'homme (nutrition, santé, formation), c'est-à-dire dans la constitution du capital humain, jouent un rôle crucial. Des études empiriques montrent une corrélation nettement positive entre ces investissements et la croissance économique. Ainsi, l'échelle mondiale des revenus par habitant révèle un lien clair avec l'échelle des durées de la formation scolaire. Dans un monde où les machines se chargent de plus en plus des activités simples et où les technologies ultra-modernes de communication et informatiques investissent tous les processus de travail, les investissements dans le capital humain sont au moins aussi importants que les investissements dans des biens corporels. Les pays qui négligent cette tâche sont dans une certaine mesure les perdants annoncés de la mondialisation.

La politique économique et la politique sociale se situent dans un contexte de réciprocité. Ainsi les mesures de politique économique déjà citées et une politique technologique ouverte sur l'avenir, efficace sur un vaste front et adaptée à la situation ponctuelle forment des instruments adaptés à l'éradication de la pauvreté. Réciproquement toujours, une politique sociale qui par la sécurisation sociale hausse la flexibilité professionnelle et promeut le capital humain, fonde la capacité performantielle et la compétitivité des économies, donc la capacité de participer avec succès aux processus de mondialisation. Il s'agit donc d'analyser systématiquement d'une part les marges de manoeuvre laissées, par la politique sociale, à un modelage social de la politique économique et d'autre part à l'encouragement de la compétitivité, et d'en focaliser l'utilisation sur une participation réussie à l'économie mondiale. De telles mesures rendraient simultanément superflue ou presque une politique d'adaptation structurelle imposée de l'extérieur (Fonds Monétaire International) et ses conséquences sociales problématiques.

Là où ces mesures n'accrochent pas ou se heurtent à leurs limites, la politique sociale conserve comme tâche première de lutter contre la pauvreté avec tous les

moyens dont elle dispose³. Si elle ne le fait pas, l'option prise en faveur des pauvres et des exclus demeurera un vœu pieux. Par des mesures compensatrices, il faudra donc veiller à la satisfaction au moins des besoins fondamentaux des catégories de population que le processus de la mondialisation économique a transformés en perdants. Cela vaut aussi pour les inévitables adaptations structurelles accompagnant les conversions de dettes.

Au niveau international, l'aide au développement prêté par les pays riches ne remplacera jamais les efforts propres consentis par les pays en développement et en transformation, mais elle viendra les compléter judicieusement. Véritable compensation sociale à l'échelle mondiale, elle pourra donner des élans importants et demeure donc irremplaçable. L'aide au développement ne réussit toutefois jamais aussi bien que lorsqu'elle ne s'épuise pas en transferts purs et simples mais apporte au contraire une contribution structurelle au processus de développement.

6.1.3 Réforme de l'ordre économique mondial et du système financier international

Même si les chances qu'un pays profite de la mondialisation dépendent d'abord de lui-même, il ne faut pas oublier que l'efficacité des décisions politiques nationales prises aujourd'hui est limitée. Il faut donc à titre supplémentaire modeler la compétition économique mondiale pour que tous les intervenants aient des chances correctes et à peu près identiques. Un ordre économique en rapport devra contribuer surtout à ce que certains pays ne profitent pas de la position puissante qu'ils détiennent dans la structure internationale pour en tirer des avantages économiques unilatéraux.

L'ordre actuel du commerce mondial, dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce, a contribué à une résorption considérable des obstacles aux échanges, ce qui bénéficie à de nombreux pays en développement et en transformation. Cependant, l'ouverture des marchés aux produits de ces deux catégories de pays, l'application à leur égard d'un traitement de faveur (taxes douanières préférentielles et règlements similaires), l'abandon des subventions commerciales par les pays riches, leur volonté d'investir dans les régions assez pauvres, demeurent des exigences importantes aucunement satisfaites à ce jour. Les

³ Voir à ce sujet l'étude intitulée "Soziale Sicherungssysteme als Elemente der Armutsbekämpfung in Entwicklungsländern" (Les systèmes de sécurité sociale, instruments de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement) publiée par le groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale", Bonn, 1997.

conséquences négatives, pour les pays pauvres en développement, de la politique agraire pratiquée par l'Union Européenne montrent l'importance cruciale des réformes correspondantes.

Mais le régime mondial du commerce a besoin lui-même de progresser si l'on veut qu'il permette une compétition franc-jeu au sein de l'économie mondiale. Ce régime inclut d'une part un droit international de la concurrence qui barre la route aux concentrations de puissance économique par des règles claires, un contrôle fiable de leur application et des sanctions efficaces. D'autre part, il faut développer et appliquer des standards sociaux et environnementaux comme par exemples les normes clés de travail déjà négociées par l'Organisation Internationale du Travail. Ceci pour empêcher que l'expansion du commerce mondial se fasse au détriment des plus pauvres et des générations futures. Certes, il faudra veiller en même temps à ce que sous ce vocable d'expansion les pays industriels ne tentent pas de favoriser un nouveau protectionnisme comme le craignent à juste titre les pays du Sud et de l'Est.

Le besoin de réforme ne se fait pas moins sentir au niveau du régime financier mondial, comme l'ont montré une fois de plus les turbulences qui ont agité les marchés financiers d'Asie, de Russie et d'Amérique Latine. Il faut des instruments régulateurs (par ex. des prescriptions imposant une couverture capitaliste) ayant pour but d'assurer une meilleure prévention des risques des institutions financières, il faut durcir les obligations des Etats de publier leurs comptes, il faut créer enfin, dans tous les pays, un organisme opérationnel chargé de surveiller les banques. Vu que la volatilité des marchés financiers internationaux compromet la stabilité financière donc les chances de croissance des pays en développement et en transformation dotés de circuits financiers encore embryonnaires, on peut se demander si une restriction temporaire des afflux de capitaux à court terme ne constituerait pas une contre-mesure appropriée. La discussion sur une taxation des transactions monétaires n'est pas terminée elle non plus, loin de là. Elle servirait à réduire la séduction qu'exerce la spéculation monétaire à court terme.

Autre préoccupation particulière des Eglises et de nombreuses autres groupes civiques à l'orée de ce prochain siècle : une remise généreuse des dettes, celles principalement des pays les plus pauvres, privés sinon de pratiquement toute perspective d'avenir. Une telle remise ne sera certes utile et justifiable que si l'allègement qui l'accompagne profite d'abord aux pauvres et à de larges couches de la population (par ex. par des fonds de contrepartie). Assortir cet objectif de

conditions demeure indispensable si l'on ne veut pas, à l'avenir, favoriser les souscriptions de crédits à la légère. Plus les pays débiteurs seront prêts à s'engager sur cette voie, plus ils entreprendront des réformes socio-économiques avec résolution et plus l'allègement de leurs dettes devra être généreux.

Certes, les problèmes d'endettement ne disparaîtront pas complètement à l'avenir vu que même une gestion gouvernementale compétente et un maximum de prudence ne parviennent pas à anticiper tous les facteurs de risques (chutes des cours des exportations, variations des taux de change, luttes concurrentielles ruineuses). En pareils cas, il faut instaurer une procédure internationale d'insolvabilité dans le but d'ancrer, aussi dans les relations juridiques internationales, les notions fondamentales du droit des faillites et des concordats ainsi que de protection contre les saisies. Ces méthodes permettraient de compenser les effets d'un crédit imprudemment octroyé, de réagir plus rapidement et plus efficacement en cas de difficultés de remboursement, et de réduire ainsi la probabilité de nouvelles crises d'endettement longue durée.

6.1.4 Politique écologique mondiale

Les dégâts causés autrefois régionalement à l'environnement ont atteint depuis des dimensions mondiales (effet de serre, trou d'ozone). Ils ont conduit les politiques écologiques nationales à leurs limites, surtout dans le domaine de la protection climatique. Par conséquent, la nécessité n'a cessé de croître d'adopter un comportement internationalement harmonisé dans le traitement national d'effets environnementaux débordant des frontières. Jusqu'à présent toutefois, la signature d'accords internationaux efficaces s'avère difficile car les Etats ont des intérêts opposés, comme le montrent les résultats, décevants du point de vue écologique, des débats lors de la conférence de Rio sur l'environnement et des conférences des Etats signataires sur la transposition des conventions qui y furent conclues.

Une politique écologique mondiale désireuse de supprimer ces déficits, est une tâche politique pluridisciplinaire qui doit impliquer tous les domaines politiques et rester cohérente. Au centre de cette politique doit figurer la création d'un mode économique et d'un mode de vie compatibles aux plans social et écologique.⁴ Ici,

⁴ Voir à ce sujet l'étude intitulée "Wirtschaft: global und ökologisch. Überlegungen zur Ressourcenschonung und Umwelterhaltung" (Aspects mondiaux et écologiques de l'économie. Réflexion sur le ménagement des ressources et la protection de l'environnement), présentée par Franz Furger et Joachim Wiemeyer à la demande du groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale", Bonn, 1994.

les mesures préventives destinées à éviter la dilapidation de ressources et les déprédations écologiques doivent jouir de la priorité sur les mesures compensatrices après coup, ce qui économiquement aussi a plus de sens. En raison de leur forte consommation de ressources, du rôle dominant qu'ils jouent sur la scène politique, économique et socio-culturelle, les nations industrielles riches et les nantis vivant dans les pays du Sud assument une responsabilité particulière. Et une telle politique va dans le sens des intérêts à long terme des pays industriels, car elle a d'amples répercussions sur les chances futures de développement du Sud et de l'Est justement. Tout ceci exige des adaptations structurelles prévoyantes dans le Nord, sous forme d'une stratégie de développement durable.⁵

6.2 Les acteurs

6.2.1 Les Etats nationaux et les communautés d'Etats

Les réflexions qui précèdent ont montré que les chances propres à un pays de profiter de la mondialisation dépendent crucialement de la constitution d'un capital humain et d'un capital social qualifiés ; elles dépendent aussi de l'encouragement des institutions jouant un rôle important dans l'ordre juridique, économique et social des Etats. En dépit de leurs concessions de souveraineté, les Etats nationaux continuent d'assumer la responsabilité principale dans le modelage des composants géographiquement fixes du système de société, donc dans le modelage du bien collectif.

Mais que cela ne fasse pas oublier l'efficacité aujourd'hui limitée des mesures politiques visant le développement socio-économique. Il faut pour cette raison, comme on l'a souligné plus haut, un guidage planétaire de la compétition économique mondiale, aux différents niveaux de régime.

La concentration des relations internationales requiert un système fédératif fait de souverainetés partagées, où les compétences se répartissent aux différents niveaux selon le principe de la subsidiarité sans abandonner le degré d'unité nécessaire. L'Etat national en tant que constellation territoriale demeure le pilier porteur de ce système, car il constitue l'indispensable articulation entre les

⁵ Voir à ce sujet l'étude intitulée "Mut zur Strukturanpassung bei uns - Hilfe für die Entwicklungsländer" (Aidons les pays en développement : ayons le courage de modifier nos structures), présentée par Franz Furger à la demande du groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale", Bonn, 1995.

différents niveaux d'action. Son rôle toutefois subit des modifications majeures, tant vers l'intérieur que vers l'extérieur. Dans de nombreux domaines problématiques, l'Etat ne peut plus élaborer des solutions en régie propre, il doit collaborer avec des groupes sociaux tels que les sociétés actives à l'échelon international et les ONG interconnectées en réseaux mondiaux. L'Etat est responsable de l'équilibrage des intérêts entre les différents acteurs, et de la transposition, à l'échelle internationale, des accords souscrits.

Compte tenu des courants régionalistes et particularistes qui s'amplifient et de sens contraire à celui de la mondialisation, la politique locale et régionale dans un système fédératif joue un rôle important. Des projets régionaux d'intégration peuvent préparer le transfert progressif des compétences de l'Etat national à des institutions internationales. Une coopération régionale accrue des pays en développement et en transformation peut hausser leurs aptitudes à user des chances que la mondialisation apporte, donc leur poids économique dans le monde, comme toute au moins le précédent de l'Union Européenne le laisse supposer. Dans l'architecture d'un tel ordre international, les institutions supranationales au centre desquelles figurent les Nations Unies et les structures internationales comme l'Organisation Mondiale du Commerce avec leurs conventions et règlements, ou la convention sur le climat avec sa transposition contractuelle, deviendront des instruments de guidage de plus en plus importants.

6.2.2 Les entreprises transnationales

Les activités hors frontières des entreprises transnationales qui s'affranchissent de plus en plus des réglementations nationales conduisent à une puissance croissante et à une influence grandissante de ces acteurs planétaires sur le plan mondial et par là sur les Etats nationaux, surtout s'il s'agit de pays petits ou secondaires d'un point de vue économique et géostratégique. Mais cette montée en puissance fait aussi augmenter leur responsabilité dans une organisation du commerce international qui tienne compte de l'homme. Au moins dans certains secteurs de l'économie privée commence-t-on à réaliser que l'extension des marchés ne pourra réussir que si elle s'accompagne d'une stabilité économique et politique ainsi que d'un équilibre social.

Les entreprises transnationales devraient de ce fait tenir également compte de cette responsabilité dans leur propre intérêt, pour sécuriser à long terme les conditions d'un commerce mondial prospère. Leur engagement devrait s'étendre

tout particulièrement aux domaines où l'économie privée peut opérer des changements perceptibles. Cela demande l'adhésion claire à une politique économique mondiale d'ordre qui puisse garantir la régulation prévoyante des marchés financiers internationaux, pour éviter à l'avenir des crises financières comme en ont connu l'Asie de l'Est et du Sud ou l'Amérique Latine. Mais ceci vaut aussi pour le respect des droits de l'homme, la matérialisation de conditions de travail humaines et la transposition des directives de protection de l'environnement, d'autant qu'il existe déjà, dans ces domaines, des critères universels et des directives ciblées ancrés dans les accords internationaux comme dans la Déclaration générale des droits de l'homme, dans les conventions et recommandations de l'Organisation Internationale du Travail ou encore dans les déclarations et programmes d'action des conférences des Nations Unies (par exemple l'agenda 21 du sommet mondial de Rio de Janeiro).

Les entreprises transnationales peuvent soutenir la mise en place de telles normes d'une part en intervenant officiellement en leur faveur dans la discussion politique - même internationale -, d'autre part en se souciant de leur respect dans leurs établissements et en révélant les anomalies au lieu de les masquer. Elles ne gagneront confiance et crédibilité qu'en respectant, dans leur propre domaine d'activités, des normes appropriées aux domaines de l'environnement, du travail et de la société. Devenues entre temps des investisseurs remarquables, d'importants employeurs et des producteurs de premier plan, elles disposent d'une influence suffisante pour imposer directement ou au moins indirectement de tels modèles. En font partie des principes aussi fondamentaux que le droit à la liberté syndicale, l'interdiction d'exploiter le travail des enfants tout comme celle du travail forcé, une politique de l'emploi qui ne discrimine personne à cause de sa race, sa religion, son sexe ou son origine ethnique. Elles peuvent également prendre elles-mêmes l'initiative d'appliquer des normes sans attendre que des lois correspondantes soient promulguées dans les pays où elles opèrent. Cela implique peut-être leur engagement personnel en faveur de normes environnementales plus sévères mais aussi leur disposition volontaire à soutenir des mesures préventives protectrices de l'environnement, à promouvoir le développement et la large diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

6.2.3 La société civile internationale

La société civile internationale a pris du poids ces dernières années, phénomène visible par son accompagnement actif des grandes conférences mondiales et des

négociations ultérieures sur l'application des conventions. Sa situation mondiale en forme de réseau lui permet d'apporter une contribution importante au modelage du processus de mondialisation, en le suivant de manière critique et en y introduisant des propositions innovantes. Depuis quelques temps déjà, de nombreux gouvernements et organisations internationales collaborent pluridisciplinairement avec les ONG et profitent de leurs atouts respectifs. Elles sont fréquemment bien organisées, travaillent professionnellement et détiennent une vaste compétence technique. L'étroite collaboration internationale leur confère une bonne connaissance des conditions sur place et elles entretiennent un contact direct avec la population, fait de grande importance surtout pour une coopération de développement tournée vers les pauvres. Ceci permet d'aider activement les populations à s'apporter elles-mêmes une aide adaptée à leurs besoins spécifiques.

Dans les travaux de relations publiques et de pression politique, les acteurs de la société civile acquièrent une importance de plus en plus grande, nécessaire à l'intégration, dans leurs travaux, de catégories de population les plus vastes possibles. Etant donné que ces acteurs ne dépendent pratiquement pas de la politique de l'Etat et, à la différence des partis politiques, des majorités électorales définies par la population, ils peuvent s'engager sur des voies nouvelles, prendre des initiatives phares et pour thèmes des problèmes importants qui seraient sinon relégués peut-être au rang de tabous politiques. Dans les démocraties occidentales justement, où presque chaque groupement d'intérêt possède son lobby politique, les ONG nées de la politique de développement revêtent de l'importance parce qu'elles se font les avocates des pauvres et des victimes de la mondialisation, catégories qui sinon ne pourraient quasiment pas se faire entendre.

6.3 Possibilités d'action de l'Eglise et de ses oeuvres

Tous les êtres humains, tous les groupes et organisations qui éprouvent une obligation morale vis-à-vis des droits de l'homme et partant optent pour ceux à qui ces droits sont déniés, doivent s'engager pour les perdants de la mondialisation, en faisant prendre conscience de leurs inquiétudes et de leur quête à l'opinion publique, en tentant de codévelopper des solutions responsables, et en réclamant les réformes institutionnelles nécessaires et des changements de comportement individuel dans les pays d'abondance. Cette tâche revient

principalement aux acteurs de la société civile qui ne se sont pas fixés pour but de dégager des bénéfices (organisations sans but lucratif).

L'Eglise catholique et ses oeuvres constituent d'influents acteurs au sein de la société civile internationale et jouent en tant que telles un rôle clé dans le processus de compréhension mutuelle et de médiation entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est. Elles se distinguent certes des autres ONG par leurs critères fondamentaux, par leur motivation, mais moins par leur activités et campagnes concrètes, raison pour laquelle leurs moyens d'action décrits ci-après devraient aussi intéresser le reste de la société civile.

Le travail des oeuvres religieuses comprend aussi l'aide financière directe apportée aux projets pastoraux et sociaux sur place, donc la collecte des dons. Ces dons sont le manifeste visible de la volonté de partager mondialement avec d'autres Eglises locales et avec les pauvres. De par leur taille et le nombre de leurs partenaires au Sud et à l'Est, ces oeuvres sont mieux à même de répartir subsidiairement leurs fonds entre les plus démunis. Leur taille leur permet en outre d'atteindre un plus haut degré d'efficacité - comparé aux partenariats individuels ou aux oeuvres de plus petite envergure - donc d'encourager des projets qui ne recevraient sinon aucune aide étrangère.

L'édification d'authentiques partenariats marqués par un donner et un recevoir réciproques, par l'assimilation patiente des connaissances de l'autre, revêt une importance plus grande encore. Il s'agit là d'une forme de dialogue interculturel, intrareligieux qui fait consciemment contrepoids à l'arrogance culturelle et paternaliste. Du point de vue pastoral justement, des contacts personnels durables avec d'autres paroisses revêtent une grande importance pour une Eglise mondiale qui recherche l'unité dans la diversité. De telles rencontres permettent de faire connaissance d'autres Eglises locales, ce qui peut enrichir la propre activité pastorale de ces oeuvres. La formation d'un réseau le plus dense possible entre les Eglises locales du monde entier, rendue possible aujourd'hui grâce aux moyens de communication modernes et planétaires, ouvre de nouvelles possibilités d'action car elle facilite l'échange d'informations et la coopération autour d'objectifs très concrets. Ce même réseau permet aussi de soutenir la collaboration au sein des Eglises locales du Sud et de l'Est, à l'échelon par exemple des conférences épiscopales, des ordres religieux, organisations de l'apostolat laïc ou des associations de théologiens. L'encouragement des laïcs à fournir leur propre contribution revêt ici une grande importance.

Les travaux d'information et de relations publiques jouent un rôle de plus en plus important car ils préparent le terrain à une mutation des consciences dans nos sociétés d'abondance, mutation sans laquelle les réformes structurelles à long termes ne parviendront pratiquement pas à s'imposer. Les oeuvres religieuses interpellent la solidarité qu'éprouvent de nombreux chrétiens avec les habitants des pays en développement et en transformation, et les motivent à s'engager en faveur d'un monde plus juste. A cette fin, il faut aux oeuvres des informations et études diversifiées, plus un travail de formation qui sache intéresser le public. Ceci inclut, chez les Eglises partenaires, l'acceptation et la communication de nouvelles démarches pastorales et de la pensée théologique, pour la raison suivante et non l'ultime : parce ce que cela peut fournir de précieux élans aux Eglises des pays riches.

De tels efforts naît, presque d'elle-même, la prise de conscience qu'il faut une instance politique qui se fasse l'avocate des besoins des pays assez pauvres, et surtout des pauvres qui les habitent. Dans nos démocraties occidentales, presque chaque groupe d'intérêt important entretient son groupe de pression pour imposer ses aspirations et pour attirer l'attention sur lui de la manière la plus médiatique possible. Par conséquent, les chances des pays moins développés et en particulier des pauvres de ce monde s'amélioreront si des groupes sociaux basés dans le Nord se font les avocats de leurs intérêts. A ce titre, les Eglises détiennent un fort potentiel parce que le nombre de leurs membres, toujours élevé, leur confère une influence à ne pas sous-estimer sur les décisions politiques.

Pour cette raison, les oeuvres participent aussi à des campagnes aux finalités spécifiques concrètes, à la recherche par exemple de la justice mondiale, par ex. sous forme de la marche mondiale contre l'exploitation du travail des enfants ou de la campagne en faveur d'une remise des dettes. Etant donné que l'impact de telles actions dépend très fortement du nombre de participants, il importe de créer des alliances de solidarité surpassant les vieilles frontières philosophiques et politiques, même s'il faut, pour y parvenir, surmonter la peur des nouveaux contacts. Il s'agit généralement là du seul moyen de défendre les objectifs conjoints, offensivement et effectivement, avec l'aide des médias et d'actions concertées. A titre d'exemple très réussi, citons la campagne contre les mines terrestres, laquelle a montré aux groupes non religieux que les Eglises pouvaient être d'importants et influents partenaire au sein d'une alliance.

Un comportement de consommation ciblé constitue un instrument susceptible d'engager des réformes structurelles économiques, par exemple en achetant consciemment des produits provenant des pays en développement et en transformations, car de faibles variations suffisent déjà à faire réagir le marché. Etant donné que les grandes entreprises justement vouent beaucoup d'importance à leur réputation, le comportement du consommateur peut aussi servir des objectifs politiques. Par le biais d'un label par exemple, décerné seulement aux produits pour lesquels les entreprises ont pu prouver qu'elles respectaient des standards sociaux et écologiques fondamentaux. Cela commence avec les tapis non noués par des enfants et peut aller jusqu'à l'exploitation durable d'un patrimoine forestier.

Les placement financiers éthiques constituent une approche similaire. Etant donné que les chrétiens et leurs Eglises disposent de fortunes en argent et qu'ils les investissent, ils devraient définir des critères stricts restreignant l'utilisation de cet argent à des domaines éthiquement très responsables. Ils pourraient ainsi n'investir leurs fonds que dans des entreprises et ne les confier qu'à des gestionnaires qui au moins ne se trouvent pas en contradiction ouverte avec les objectifs du processus conciliaire de justice, de paix et de conservation de la création, même si cela s'assortit pour eux d'un renoncement possible à des bénéfices plus élevés.

Quant à l'émergence d'un mode de vie et d'une économie bénéfiques à toute la Terre, il reste encore un vaste travail d'information et de motivation à accomplir. Une réorientation, qui s'oppose presque diamétralement à la tendance vers l'individualisme et vers toujours plus d'abondance, réclame non seulement une politique de réformes structurelles, mais aussi des modifications dans le comportement de chacun, qui servent de moteur à la politique et l'avertissent que la volonté de changement est en place. L'étude "Zukunftsfähiges Deutschland" (Une Allemagne ouverte sur l'avenir) commandée collectivement par Misereor et BUND, contient à cet égard plus d'une proposition qui mérite réflexion, en particulier les huit modèles qui y figurent. Cependant, les Eglises et leurs oeuvres ne pourront défendre crédiblement de tels objectifs que si elles associent la qualité de la vie et la sobriété dans leurs propres modes d'existence et d'action économique. Un tel modèle est fondamentalement exportable vers le monde entier et permet un nivellement social à l'échelle planétaire. Comme de nombreuses autres religions, les Eglises peuvent faire appel à leurs propres traditions de recherche d'une vie agréable, par exemple à la doctrine de la vertu

de la modération ou à différentes formes d'ascèse.

Une Eglise universelle, qui se veut communauté d'acquisition de connaissances, proclame un programme désireux de jeter des ponts : ce n'est qu'en apprenant les unes des autres, unies entre elles par le message de l'Évangile qui leur a été offert, que les Eglises locales pourront former, dans toute leur diversité, une vraie Eglise universelle. Ce programme, de la réalisation duquel l'Eglise est encore bien loin aujourd'hui, pourrait devenir le modèle d'une mondialisation humaine, dans le but "d'opposer", comme l'a dit le pape Jean Paul II, "à une mondialisation du profit et de la misère, la mondialisation de la solidarité".

Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Eglise universelle de la Conférence épiscopale allemande

Brochures

- **Pauvreté et développement démographique dans le tiers monde (1990: aussi en anglais, allemand et espagnol); Auteurs: Franz Böckle/Hans-Rimbert Hemmer/Herbert Kötter**
- **Gutes Geld für alle. Sozialethische Überlegungen zur Geldwertstabilität (1991; aussi en espagnol); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“ présentée par Franz Furger et Joachim Wiemeyer**
- **Chrétiens et musulmans face au défi des droits de l'homme (1992; aussi en anglais et allemand); Auteurs: Johannes Schwartländer/Heiner Bielefeldt**
- **De la dépendance à l'interdépendance. Impulsions et limites de la théorie de la dépendance (1994; aussi en anglais et allemand); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“ présentée par Franz Furger et Joachim Wiemeyer**
- **Wirtschaft: global und ökologisch. Überlegungen zu Ressourcenschonung und Umwelterhaltung (1994; aussi en anglais et espagnol); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“ présentée par Franz Furger et Joachim Wiemeyer**
- **Mut zur Strukturanpassung bei uns - Hilfe für die Entwicklungsländer (1995; aussi en anglais); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“ présentée par Franz Furger**
- **Handeln in der Weltgesellschaft: Christliche Dritte-Welt-Gruppen (1995); Auteurs: Karl Gabriel/Sabine Keller/Franz Nuscheler/Monika Treber**
- **Soziale Sicherungssysteme als Elemente der Armutsbekämpfung in Entwicklungsländern (1997; aussi en anglais et espagnol); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“**
- **Stabilität und soziale Gerechtigkeit. Zur Einführung des EURO (1999); Etude du Groupe d'experts „Economie mondiale et éthique sociale“**

- Les nombreux visages de la mondialisation. Perspectives d'un ordre mondial plus juste et plus humain (1999, aussi en anglais, allemand et espagnol); Etude réalisée par le groupe d'experts "Economie mondiale et éthique sociale" ainsi que par les oeuvres religieuses Adveniat, Caritas international, Misereor, missio Aix-la-Chapelle, missio Munich et Renovabis

Les brochures peuvent être demandées à:
Zentralstelle Weltkirche der Deutschen Bischofskonferenz,
Kaiserstraße 163, 53113 Bonn,
Tel. 0228/103-288, Fax. 0228/103-335

**Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Eglise universelle de la
Conférence épiscopale allemande**

**Série des livres "Forum Weltkirche: Entwicklung und
Frieden", Matthias-Grünwald-Verlag Mainz**

- Vol. 1: Peter Hünemann/Juan Carlos Scannone (éd.): Lateinamerika und die katholische Soziallehre. Ein lateinamerikanisch-deutsches Dialogprogramm (1993)
part 1: *Wissenschaft, kulturelle Praxis, Evangelisierung. Methodische Reflexionen zur Katholischen Soziallehre*
part 2: *Armut. Herausforderung für Wirtschafts- und Sozialordnung*
part 3: *Demokratie. Menschenrechte und politische Ordnung*
- Vol. 2: Johannes Schwartländer: Freiheit der Religion. Christentum und Islam unter dem Anspruch der Menschenrechte (1993)
- Vol. 3: Thomas Hoppe (éd.): Auf dem Weg zu einer Europäischen Friedensordnung. Perspektiven und Probleme nach dem Ende des Kalten Krieges (1994)
- Vol. 4: Joachim E. Tschiersch/Herbert Kötter/Frithjof Kuhnen: Kirchen und ländliche Entwicklung. Einwirkungen auf die Rahmenbedingungen der Entwicklungszusammenarbeit - Möglichkeiten und Grenzen (1995)
- Vol. 5: Franz Nuscheler, Karl Gabriel, Monika Treber, Sabine Keller: Christliche Dritte-Welt-Gruppen. Praxis und Selbstverständnis (1996)
- Vol. 6: Jürgen Schwarz (éd.): Die katholische Kirche und das neue Europa. Dokumente 1980 - 1995 (2 Bände) (1996)
- Vol. 7: Ludwig Bertsch, Hermann Janssen, Marco Moerschbacher (éd.): Alternativen zur traditionellen Pfarrstruktur. Die Communio-Ekklesiologie und ihre Rezeption in Afrika, Ozeanien und Europa (1997)
- Vol. 8: Thania Paffenholz: Konflikttransformation durch Vermittlung. Theoretische und praktische Erkenntnisse aus dem Friedensprozeß in Mosambik 1976-1995 (1998)

Vol. 9: Thomas Hoppe (éd.): Friedensethik und internationale Politik. Problemanalysen, Lösungsansätze, Handlungsperspektiven (2000)

Les livres peuvent seulement être demandés en librairie

Groupe de travail scientifique pour les questions de l'Église universelle de la Conférence épiscopale allemande

Série „Projets“

- 1 Yves Bizeul: Christliche Sekten und religiöse Bewegungen in der südlichen Hemisphäre. Eine Literaturstudie (1995)
- 2 Thomas Bremer (éd.): Religion und Nation im Krieg auf dem Balkan. Beiträge des Treffens deutscher, kroatischer und serbischer Wissenschaftler vom 05. bis 09. April 1995 in Freising (1996)
- 3 Gero Erdmann: Demokratie und Demokratieförderung in der Dritten Welt. Ein Literaturbericht und eine Erhebung der Konzepte und Instrumente (1996)
- 4 Martin Diehl: Rückkehrbereitschaft von Stipendiaten aus Entwicklungsländern. Eine Evaluierung von Förderprogrammen des Katholischen Akademischen Ausländer-Dienstes (KAAD) (1997)
- 5 Günther Freundl/Petra Frank-Herrmann (éd.): Reproductive Behaviour in Circumstances of Extreme Poverty (1997)
- 6 Karl Gabriel/Monika Treber (éd.): Christliche Dritte-Welt-Gruppen: Herausforderung für die kirchliche Pastoral und Sozialethik (1998)
- 7 Gero Erdmann: Demokratie- und Menschenrechtsförderung in der Dritten Welt. Grundlinien eines Rahmenkonzeptes für die kirchliche Entwicklungszusammenarbeit (1999)
- 8 Thomas Hoppe (éd.): Menschenrechte - Menschenpflichten. Beiträge eines gemeinsamen Symposiums der Deutschen Kommission Justitia et Pax und der Wissenschaftlichen Arbeitsgruppe für weltkirchliche Aufgaben vom 7. bis 8. Dezember 1998 in Köln (1999)

Les brochures peuvent être demandées à:
Zentralstelle Weltkirche der Deutschen Bischofskonferenz,
Kaiserstraße 163, 53113 Bonn,
Tel. 0228/103-288, Fax. 0228/103-335

